le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta — VOL. 1 — No 10 — Mercredi le 24 janvier 1968

Commission Laurendeau-Dunton

Le 10 p.c. de Francophones des "districts bilingues" n'a jamais été considéré comme pré-requis

"Le 10% de Francophones pour la création de "districts bilingues" n'a jamais été considéré comme un pré-requis"

"En proposant la création de districts bilingues, nous n'avons voulu que définir une région où il y aurait suffisamment de Francophones pour justifier l'obtention de services bilingues; le chiffre de 10% est quelque peu arbitraire et ne demeure qu'un indicatif. Jamais nous n'avons pensé limiter la création de ces districts bilingues aux seules régions où vivent 10% ou plus de Francophones. Il peut y en avoir moins que ce nombre dans une région donnée et y avoir tout de même nécessité de former l'un des districts bilingues dont nous avons suggéré la création'. C'est ainsi que s'exprimait samedi dernier Mme Gertrude Laing, elle-même membre de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada.

Mme Laing avait spécialement été invité pour venir rencontrer les membres du Conseil général de l'A.C.F.A. qui tenaient alors leur première réunion de la nouvelle année au Collège Saint-Jean, afin de leur fournir quelques détails et éclaircissements de la pensée des commissaires dans la rédaction du premier volume de leur rapport.

Mme Laing a d'abord voulu situer le premier volume publié dans tout l'ensemble du rapport, rappelant que ce dernier allait être beaucoup trop long pour être publié tout d'une traite. Le but primordial du premier volume était donc et demeure l'énoncé du principe de l'égalité parfaite de deux cultures et de deux langues au Canada, les cultures et les langues anglaises et françaises. Si l'on a parlé d'éducation dans certains chapitres, de dire Mme Laing, ce n'était qu'à titre d'exemple et comme indication. Des détails à ce sujet viendront dans un prochain volume". Sont également à venir des commentaires sur la fonction publique, les forces armées, les "mass

(suite à la page 2)



MADAME GERTRUDE LAING

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

A.C.F.A. --

Réunion du Conseil général au Collège Saint-Jean

Si l'on devait résumer en une seule phrase la réunion qu'ont tenue les membres du Conseil général de l'A.C.F.A. au Collège Saint-Jean samedi dernier, l'on pourrait facilement dire que ce fut "une réunion exceptionnelle". Tant par le nombre de personnes qui y ont participé, une trentaine, que par l'intérêt des questions discutées, ce fut en effet l'une des meilleures réunions du genre auxquelles il nous a été donné d'assister. Comme à l'accoutumée, les Conseillers avaient beaucoup de pain sur la planche et ils ont travaillé d'arrache-pied de 9h. 30 le matin jusque vers 4h. 45 en fin d'après-midi.

La "pièce de résistance" mise à l'agenda était évidemment l'étude des résolutions adoptées ou faisant suite au congrès de Saint-Paul. L'on se souviendra que trois résolutions avaient été étudiées et adoptées lors du congrès... les autres étant laissées aux bons soins du Conseil général. Il y en avait quatre de "ces autres", dont deux seulement ont pu être passées au crible. Les deux dernières reviendront lors de la prochaine assemblée du Conseil général, probablement en avril.

Incidemment, nous avions déjà publié le texte des trois premières résolutions (Franco-albertain, 15 novembre 1967) et publierons très probablement le texte des résolutions 4 et 5 qui ont été adoptées samedi dernier dans notre édition de la semaine prochaine. Mais il n'y avait pas qu'à sanctionner ces résolutions, il fallait aussi décider quel usage l'on en ferait et voici ce que l'on a décidé. Le texte de la résolution no 1, qui porte sur "L'enseignement en français" sera envoyé à tous les députés provinciaux, à la presse, à la radio et à la tv, alors qu'un mémoire sera préparé d'après le texte de la résolution pour envoi au Cabinet albertain.

La deuxième résolution portait sur la jeunesse franco-albertaine; le texte en sera envoyé à toutes les institutions d'enseignement bilingue, aux présidents ou présidentes des A.C.F.A. juniors, aux Commissions scolaires ainsi qu'aux Conseils et Comités de Loisirs paroissiaux. De plus, une lettre sera préparée à l'intention du ministre de la Jeunesse dont copie sera également envoyée à son Comité consultatif.

L'on fera parvenir le texte de la résolution no 3 (Option du Québec) à tous les députés fédéraux d'expression française, à tous les députés fédéraux de l'Alberta, à tous les partis politiques de la province de Québec, à toutes les associations canadiennes-françaises de l'Ouest, au Secrétariat général des Etats généraux ainsi qu'à tous les journaux d'expression française du pays et journaux anglais régionaux de l'Alberta.

L'on fera parvenir le texte de la résolution no 4 qui traite du Franco-albertain au Conseil de direction du journal alors que celui de la résolution no 5 qui est consacrée à la radio et à la télévision françaises sera converti en mémoire que l'on fera ensuite parvenir à tous les députés canadiens-français d'Ot-

(suite à la page 3)

A.E.B.A. --

Séance intensive de catéchèse

Soixante professeurs bilingues se sont réunis au Couvent des Soeurs de Sainte-Croix les 12, 13 et 14 janvier pour une session intensive de catéchèse organisée par le Comité d'Enseignement Religieux et animée par R.S. Claire Dumouchel, psychothérapeute de la ville de Québec.

Le thème général de la session intensive était "La psychologie des groupes au service de la catéchèse" et les participants profitèrent de l'occasion pour étudier les relations interpersonnelles, les problèmes de communications, les techniques de groupes et l'art de diriger les groupes.

Vendredi soir, les professeurs commencèrent l'étude par le visionnement d'un film qui montrait un catéchète et ses trente élèves en pleine discussion d'un thème qui avait fait choc chez les catéchisés. Après le film les soixante professeurs fûrent invités à se grouper en équipes de six et à discuter les points forts et les points faibles de la classe de démonstration.

Samedi avant-midi, sept équipes, formées au hasard, s'engagèrent dans le dialogue, se servant de la fiche "D'un monde cassé à un monde relié" comme guide à la discussion. Quelques professeurs furent nommés comme catéchètes, d'autres jouèrent le rôle d'observateurs, et une quarantaine devinrent des professeures-élèves. Pendant cette séance, les professeurs eurent la liberté de vraiment vivre le dialogue avec leurs co-équipiers. L'après-midi fut consacré à l'analyse de la participation au dialogue de chaque membre de L'équipe. Une séance plénière suivit pour donner une compte-rendu du travail de la journée et pour permettre aux professeurs de faire des commentaires sur la marche de la session.

Le dimanche matin, R.S. Claire Dumouchel donna une conférence en deux parties dont la première phase portait sur le développement général et groupal des enfants de 12 à 15 ans et la deuxième sur le développement de ceux de 15 à 18 ans. D'après l'animatrice, les enfants de 12 à 15 ans, aujourd'hui, vivent une vie de groupe qui exige beaucoup de conformité de la part des jeunes adolescents et qui fixe les cadres des relations interpersonnelles. Chez les élèves de 15 à 18 ans, les liens du groupe sont encore assez forts, mais chaque membre du groupe évolue graduellement vers une indépendance personnelle plus grande et plus prononcée. Afin de réussir dans l'enseignement religieux, il faut à tout prix que le professeur de religion prenne en considération ces développements groupaux et se servent de moyens appropriés pour rejoindre les élèves.

(suite à la page 2)



Les enfants s'en sont donné à coeur joie au lendemain des grosses tempêtes de neige qui ont touché l'Ontario et le Québec récemment. Quant aux adultes... autant ne pas en parler!

Districts bilingues...

(suite de la page 1)

media", les arts et les lettres, etc; le prochain volume publié portera sur "Le monde du travail" et sera une étude socio-économique portant principalement sur des questions d'intérêt québecois où le malaise déjà existant porte tout autant sur la question économique que politique.

Parlant du principe fondamental de l'égalité des deux cultures et des deux langues, Mme Laing a déclaré qu'elle-même et les autres commissaires étaient très contents de la réception du premier volume, ce qui, en soi, marque déjà un progrès considérable de la mentalité (anglo) canadienne. Elle rappela qu'il faut lire, d'abord et avant tout, l'introduction au rapport (les pages bleues du premier volume) puisque l'on y trouve la philosophie des commissaires sur le binlinguisme et le biculturalisme et une introduction à tout le rapport. La finalisation du principe d'égalité est, évidemment, son inclusion dans une Constitution canadienne refondue ou amendée.

Parlant des travaux de la Commission, Mme Laing a souligné l'intention de chacun de ses membres d'en arriver à des solutions réalistes et, nécessairement, pratiques.

En étant pratiques, il leur fallait donc considérer différemment le Québec lui-même, ainsi que le Nouveau-Brunswick et l'Ontario où se retrouvent environ 75% des Canadiens français vivant à l'extérieur du territoire québecois. Il fallait donc en arriver à rendre automatiques certains droits des Canadiens, qu'ils demeurent dans ces trois provinces ou ailleurs au pays... sans avoir à toujours soutenir des luttes héroïques pour n'obtenir bien souvent que des "tolérances". A la base de ces droits se trouvent le bilinguisme des Législatures provinciales et des cours de justice, ainsi que d'autres services quand la concentration francophone d'une certaine région le justifie. L'on aurait pu, bien sûr, demander la proclamation de l'égalité partout au pays... mais c'est justement le genre d'irréalisme que l'on a voulu éviter, et c'est pourquoi l'on a voulu substituer à un "bilinguisme de bonne volonté" des droits automatiques dont on aurait qu'à demander l'application.

C'est la raison de la suggestion des "districts bilingues". Le chiffre de 10%, nous l'avons dit, n'est qu'arbitraire. Il pourrait aussi bien être de 6 ou 8%; c'est le principe qui importe. D'ailleurs, il se pourrait fort bien que certaines régions ne puissent justifier l'obtention de services bilingues, faute d'un nombre suffisant de Francophones. Qu'arrive-t-il alors à ceux qui demeurent quand même dans cette région? N'auront-ils droit à rien? C'est ici qu'entrent en jeu des régions limitrophes que l'on pourrait greffer à d'autres et, surtout, les rencontres entre autorités provinciales et fédérales qui détermineraient les ententes.

Restent certaines villes-problèmes, telles Toronto et Edmonton. Ces dernières devraient être considérées comme des "districts bilingues", même si le pourcentage des Francophones n'atteint pas 10% (l'on compte environ 20,000 Canadiens français sur une population de plus de 400,000 à Edmonton). C'est une preuve concrète de ce que le chiffre 10% n'a rien de magique, qu'il demeure arbitraire et, très certainement, ne constitue pas le pré-requis de la constitution d'un district bilingue comme on avait voulu le laisser croire en certains milieux.

Reprenant ensuite en résumé tous les points qu'elle avait soulevés, Mme Laing termina son exposé par cette petite phrase qui, au fond, résume à elle seule toute la philisophie du rapport Laurendeau-Dunton: "Le rapport, dit-elle, a été fait en tenant compte du Canada... et non pas en considérant des parties du Canada".

Mme Laing répondit ensuite aux questions de son auditoire, dont une sur la standardisation de l'Education au pays qu'elle dut partiellement esquiver puisque les conclusions du rapport B & B ne sont pas encore connues officiellement sur ce sujet.

"TERRE DES HOMMES" de St-Exupéry, vu dans son optique de "la solidarité humaine"

L'homme est, de par sa nature même, une créature sociable; il doit vivre avec d'autres créatures de la même espèce. "Les hommes seuls, bâtissent leur solitude", écrit St.-Ex. Et il a raison. L'homme doit s'accorder avec toute une planète d'hommes dont chacun est différent à sa manière; et à son tour, il doit se faire tolérer lui-même.

L'Expo a été un très bel exemple de la solidarité humaine qui existe aujourd'hui. En voyant l'Expo, l'homme apercevait tout le travail qui avait été accompli depuis l'an 4,000 Av. J.C. Il voyait son pays, sa terre, son univers, et il avait raison de se dire, "Si tu savais combien j'étais fier de ce coeur, de ce grand pays... mon pays!" Toutes les nations avaient apporté au site ce qu'elles avaient de plus beau, de plus précieux - "Etre homme, c'est sentir en posant sa pierre qu'on bâtit le monde" - on y voyait l'ampleur d'un tel effort conjugué. Les trois flots étaient devenus un "every man's land" où l'homme avait le droit "d'être lui-même parmi les siens". Des personnes de toutes les nations s'y rencontraient - les haines et les préjugés laissés à la maison. Chacun trouvait des richesses dans l'autre, et chacun retournait à la maison avec un peu plus de tolérance pour l'autre. Partout, il y avait une atmosphère de détente et d'impartialité. L'Expo, c'était la place où l'amitié "quelquefois, comme un peu de mousse aux creux des ruines, se hasardait à fleurir".

Le biculturalisme, effectivement réalisé, serait également une grande preuve de la solidarité humaine. Bien des nations ont accepté trois ou quatre cultures différentes; malheureusement, ici au Canada, le biculturalisme parfois 'ça force'. St.-Exupéry s'exprime d'une façon très subtile à ce sujet, lorsqu'il dit, "on assure le pain de celui-là pour lui permettre de créer, et il s'endort". En Alberta, nous avons peut-être la meilleure chance d'apprendre le français, de toutes les provinces de l'Ouest, et que faisons-nous? Nous ne le parlons presque pas; le français ce n'est pas une langue de communication, c'est une matière de classe seulement. "Ce qui me tourmente, c'est un peu dans chaque homme, ce Mozart qu'on assassine", de conclure Saint-Exupéry. Cependant "ce qui sauve, c'est de faire un pas, encore un pas", dans la lutte pour notre identité canadienne bilingue. Nous réalisons, sans doute, que nos deux grandes cultures d'origine ont chacune leurs richesses uniques, le grand problème, c'est d'apprendre comment les deux peuvent vivre ensemble. Si, St.-Ex. était ici, aujourd'hui, il nous dirait "cherchez à les comprendre avant de les juger". Surtout, notre solidarité nationale aurait tout à gagner de s'inspirer de Saint-Exupéry lorsqu'il écrit, "Il suffit pour nous délivrer, de prendre conscience d'un but qui nous relie les uns aux autres". Il ne suffit pas de "se regarder l'un l'autre, mais de regarder ensemble dans la même direction". Il faut que les deux cultures apprennent à se partager le Canada également. "Quand nous prendrons conscience de notre rôle, alors seulement nous pourrons vivre en paix". Seulement quand chacune de deux cultures reconnaîtra le rôle de l'autre dans la formation du passé et de l'avenir, alors pourront-elles vivre ensemble.

"Nous sommes tous de jeunes barbares que les jouets neufs émerveillent encore". Les haines, les préjugés, les petites guerres, les grandes guerres - ce sont tous des jouets. Un jour nous grandirons; nous laisserons de côté ces jouets de notre enfance. Nous devrons y substituer des jeux d'adultes - la tolérance des différentes cultures; la tolérance des différentes races. Il faudra qu'un jour, la terre puisse dire, en regardant la masse de l'humanité qui l'habite, "J'ai connu la paix".

Louise Fortin, 11e année
Académie Assomption

Catéchèse...

(suite de la page 1)

Les professeurs bilingues qui ont assisté à la session intensive de catéchèse et qui ont participé aux deux messes communautaires désirent remercier R.S. Dumouchel pour ses sages conseils, les religieuses de Sainte-Croix pour les repas succulents et le logement si confortable, et le Comité d'Enseignement Religieux pour cette heureuse initiative. Pour bien des jours à venir, grâce à cette session de catéchèse, les participants auront matière à réfléchir sur la meilleure méthode de dialoguer avec les jeunes.



De passage au Canada la semaine dernière, le Premier ministre israélien Levi Eshkol a prévenu tous les Juifs "qu'ils devaient être prêts à venir aider Israël dans un nouveau conflit avec les pays arabes".

CARTES PROFESSIONNELLES



Si les Français trouvent savoureux le parler et affiches publicitaires québécois (cf. Franco-albertain, 10 janvier, p.5), il en est quelquefois de même des Canadiens qui se rendent en France. Un lecteur nous écrit qu'il a été stupéfait, lors d'un récent voyage, de lire dans une certaine rue de Reims, la petite réclame suivante placée dans la vitrine d'une charcuterie: "Ici on fait l'andouille de père en fils"!

Et ailleurs... "Spécialité d'andouilles"!

*****

Il y a de ces coïncidences... Fêter ses dix ans le même jour, être de la même paroisse, de la même école et de la même classe... et être trois, n'est-ce pas étonnant? C'est pourtant ce qui est arrivé récemment à Diane Demers, Pierre Lamoureux et Eugène Trottier jr, tous trois de la paroisse de l'Immaculée-Conception et de la 5e année de l'école du Sacré-Coeur.

*****

Fêter son 23e anniversaire de naissance le 23e jour de janvier et fêter le même jour la naissance d'un fils, n'est-ce pas être comblé? C'est bel et bien ce qui est arrivé à M. Jean-Joseph Lajoie de LaCorey, il y a quelques années, lors de la naissance de son fils Jean-Claude!

*****

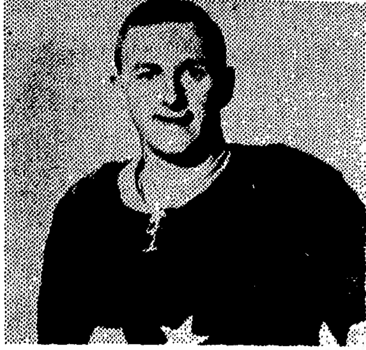
Lu récemment dans un journal cette petite annonce: A VENDRE- Gramophone utilisé seulement le dimanche par une vieille dame... pour écouter des hymnes religieux.

*****

Parce qu'un commentateur d'un réseau américain de télévision a dit que le nouveau filtre à cigarettes "Strickman" ne valait guère mieux que les autres... son inventeur a décidé de poursuivre conjointement Chet Huntley et la NBC pour la petite somme de... $500 millions (rien que ça!) M. Strickman a par ailleurs annoncé qu'il avait mis fin à une entente conclue avec l'université Columbia, à qui il avait cédé ses droits d'auteur, parce que cette dernière devait "céder aux pressions gouvernementales et publiques" et qu'elle ne pouvait se permettre de promouvoir ce que l'on dit être un produit commercial.



M. Paul Hellyer serait le prochain leader du parti Libéral et Premier ministre du Canada, devançant par une assez forte marge son plus proche rival, M. Paul Martin.



Le centre Bill Masterton des North Stars de Minnesota est récemment décédé des suites d'une hémorragie cérébrale subie après une mise en échec. Il s'agit de la première tragédie au cours des 51 années de la Ligue de Hockey Nationale.

La Russie devrait mieux connaître les produits canadiens

Il est temps que les hommes d'affaires canadiens tentent de vendre en Russie, déclare Foreign Trade, revue officielle de l'exportation du ministère du Commerce.

Le dernier numéro de la revue déclare que la Russie force actuellement son dernier plan quinquennal afin de mettre plus de produits sur le marché à la disposition des consommateurs.

Les gérants d'usines, les ministres et des centaines de comités qui dirigent la production s'intéressent grandement aux produits étrangers.

Entre 1962 et 1966, certains pays ont augmenté de 26 fois leur publicité dans les organes d'information soviétiques.

Mais en 1966, sur les $320,000,000 de ventes faites par le Canada en Union soviétique, $315,000,000 provenaient du blé et de la farine vendus par des contrats négociés par le gouvernement canadien ou par des agences officielles.

M. W.J. Collett, conseiller commercial du ministère du Commerce du Canada à Moscou, affirme que ce serait le bon temps que les hommes d'affaires canadiens se joignent aux compagnies internationales et commencent à annoncer dans la presse quotidienne ainsi que dans les publications spécialisées.

Il a admis qu'il faudra probablement beaucoup de temps pour obtenir des résultats mais il a promis que le jeu en vaudra la chandelle.

Agence centrale

Toute la publicité portant sur les marchandises importées doit cependant passer par Vneshtorgreklama, agence de publicité centrale de l'Union soviétique.

L'agence décide si elle doit accepter la marchandise, et exige ensuite une manquette de l'annonce ainsi que des bonnes photographies et des textes en russe et soit en français ou en anglais.

Quand l'agence Vnesntorgreklama envoit à l'annonceur étranger des demandes de renseignements, elle ne révèle pas la source de la demande.

Si quelqu'un veut obtenir la marchandise, la corporation de commerce de l'Etat est l'organisme auquel il lui faudra s'adresser.

"Si vous décidez de faire de la réclame, assurez-vous d'abord que la publication que vous choisissez est celle qui atteint les personnes qui décident de l'achat de votre produit" a dit M. Collet.

"Répondez promptement et longuement à toute demande de renseignements."

Le ministère du Commerce est toujours prêt à donner des conseils sur les publications spécialisées soviétiques et l'ambassade canadienne à Moscou offre d'aider à résoudre tous les problèmes survenant en URSS.

L'ONF ouvre un bureau de distribution au JAPON

Le *président de l'Office*, M. Hugo McPherson, en annonçant l'ouverture de ce bureau de distribution au Japon, a rappelé que, depuis plusieurs années, la télévision japonaise réserve un accueil extrêment chaleureux aux productions de l'*Office*. Monsieur McPherson a ajouté que ce nouveau bureau à Tokyo permettra à l'ONF d'accroître son rayonnement en cette partie du *monde*, d'*intensifier notamment* la *diffusion* de ses films en 16mm par l'intermédiaire des cinémathèques, et de stimuler la distribution des films de caractère touristique que produisent les provinces ou les sociétés commerciales.

Le Japon est un pays en plein essor avec lequel le Canada entretient d'excellentes relations; après la formidable réussite de l'Expo 67 à Montréal, les yeux du monde entier se tournent maintenant vers Osaka où se tiendra en 1970 la prochaine exposition universelle.

Monsieur McPherson a fait remarquer que, en ouvrant ce neuvième bureau à l'étranger - les autres se trouvent à New York, San Francisco, Détroit, Chicago, Buenos Aires, Londres, Paris et Nouvelle-Delhi - l'Office s'efforce de mieux remplir une de ses fonctions principales, celle qui consiste à "mieux faire connaître le *Canada* à l'étranger".

L'Office national du film ouvrira un bureau de distribution au Japon d'ici quelques jours. Monsieur Normand Robidoux, 42 ans, de Montréal, qui était directeur du Service international de la Distribution à l'Office depuis trois ans, assumera le poste de délégué à Tokyo. En étroite collaboration avec les missions diplomatiques du Canada, le délégué de l'Office au Japon étendra son action aux Philippines, à la corée, à Formose, à Hong-Kong.

La réserve d'or

La réserve officielle du Canada en or et en dollars américains s'élevait au 31 décembre à $2,267,800,000 en devises américaines, a rapporté le ministère des Finances.

De plus, le Canada possède un crédit net de $248,300,000 au Fonds monétaire international ce qui peut être considéré comme l'équivalent de réserves d'échange.

Cette somme fixe à $2,516,100,000 le total des réserves d'échange. Le Canada s'est engagé avec les Etats-Unis à maintenir ses réserves d'échange en-deça de $2,550,000,000, en retour de l'exemption de la taxe d'égalisation que devraient imposer les Etats-Unis aux nouvelles émissions de valeurs canadiennes.

Au total, les réserves et les crédits du FMI s'élevaient à la fin de novembre à $2,525,300,000.

Conseil général...

(suite de la page 1)

tawa, au président et au vice-président de la Société Radio-Canada. Il est également possible que l'on n'envoie pas le mémoire à ces derniers mais qu'on se rende leur présenter de main à main, en compagnie de ministres et députés canadiens-français à Ottawa ainsi que de quelques députés de l'Alberta.

La réunion de samedi dernier a également donné lieu à la présentation de rapports sur l'état financier de l'Association, sur les Etats généraux, les relations qui *existent entre* le Collège Saint-Jean et l'Université de l'Alberta et sur le récent "Blitz" de notre journal.

Sous ce dernier chapitre les statistiques que nous avons alors fournies sont sensiblement les mêmes qui ont déjà été publiées *récemment dans nos pages*. Deux décisions importantes ont cependant été adoptées. La première afin que se poursuivre à un rythme ralenti la campagne d'abonnement au journal; des personnes seront choisies en collaboration avec les Régionales pour poursuivre ce travail sur le plan local. Quant à la deuxième, c'est l'adoption du principe de la tenue d'une Campagne annuelle d'abonnements au Franco-albertain.

L'on a aussi demandé qu'une analyse de notre premier "Blitz" soit faite afin de déterminer quelles ont été les causes de succès ou d'échec... selon les régions

Les Conseillers ont aussi appris que La Sauvegarde de Montréal était très intéressée à l'organisation d'une exposition des oeuvres d'art créées par des artistes canadiens-français de l'Ouest, exposition qui aurait lieu au Musée d'Art que cette compagnie a récemment acquis (il s'agit d'une maison du Vieux-Montréal) probablement en mai ou en septembre.

D'autre part, les membres du Conseil ont déclaré n'avoir aucune objection à ce que la Fédération de l'Ouest entreprenne des démarches auprès du Gouvernement français pour que ce dernier accorde aux associations membres une aide culturelle accrue.

Le Conseil a de plus résolu d'envoyer ses félicitations à Mlle Michelle Diamond ainsi qu'à la Société Radio-Canada (Edmonton) pour l'excellence de la télémission "Michelle", présentée au canal 5 durant 11 semaines; l'on espère que ce programme sera repris dès que possible.

M. F. Charpentier au Droit

OTTAWA - M. Fulgence Charpentier, avocat, journaliste et diplomate, vient d'être nommé rédacteur en chef adjoint du quotidien "*Le Droit*". Un ancien journaliste de Montréal qui devint par la suite agent de relations publiques, M. Christian Verdon, y a été nommé gérant de la rédaction.

Une fois terminées ses études de droit au Osgoode Hall de Toronto, en 1919, M. Charpentier entra au "Droit" en qualité de journaliste et en devint, par la suite, correspondant parlementaire. Il fut d'ailleurs président de la tribune parlementaire de la presse. En 1926, il abandonne le journalisme et accède à diverses autres fonctions.

Vétéran de la Première Grande guerre, il travaille, au cours de la Deuxième, au département de la censure de presse à Ottawa et, en 1944, il devient directeur de la censure.

En 1947, il entre au ministère des Affaires extérieures qu'il représentera à divers titres dont ceux d'ambassadeur canadien au Cameroun, au Gabon, au Tchad et à la République congolaise.

Pendant l'Expo, il agit comme assistant du commissaire général, M. Pierre Dupuy.

TRIBUNE LIBRE

SUCCÈS!

M. le Rédacteur,

Lundi, le 8 janvier les autorités du Canadien Pacifique optaient pour le maintien d'un service complet en français à Edmonton. Comme cette décision n'est que le résultat d'un effort collectif de la part de certains Canadiens français de la région, permettez-moi de remercier sincèrement tous ceux qui ont et qui continuent à témoigner leur encouragement pour ce nouveau pas vers la reconnaissance de leurs droits.

Aussi, en cette heureuse occasion, et comme témoignage de bonne foi de la part du Canadien Pacifique, j'ai obtenu la permission de distribuer gratuitement un certain nombre d'exemplaires du "Lexique Ferroviaire" du C.P. Ce lexique, fruit de près de dix ans de travail de M. Lorenzo Côté, et *normalement réservé aux employés de cette compagnie*, réunit, dans ses 88 pages à peu près *tous les termes français* (de l'anglais) du vocabulaire ferroviaire de l'Amérique du Nord. Toute personne ayant une raison valable (professeur, annonceur à CHFA, etc.) d'en obtenir un exemplaire peut m'en faire demande par écrit au Canadien Pacifique à Edmonton, ayant soin de dire à quoi il devra servir.

Sincèrement vôtre,

Raymond LAFORCE

EDITORIAL

En français, s.v.p.!

Nous revoici maintenant à la période de l'année ou chacun doit songer à la préparation de son rapport d'impôt sur le revenu. La tâche est peut-être ingrate mais nécessaire on le comprend assez facilement; elle nous procure en même temps l'occasion de faire preuve de convictions personnelles. Pourquoi, en effet, ne pas préparer ce rapport en français? Il se peut que vous ayez reçu votre formule du bureau central de l'impôt en français ou en anglais... selon que vous aviez rempli la demande initiale dans l'une ou l'autre langue. Mais advenant que la formule que vous avez reçue soit en anglais, il n'est quand même pas trop tard pour y remédier. Pour une chose, vous pouvez assez facilement faire une nouvelle demande pour que l'on inscrive votre nom sur les listes françaises et aussi-- c'est peut-être encore plus facile pour certains-- vous pouvez vous rendre au Bureau de poste le plus près de chez vous où l'on DEVRAIT pouvoir vous remettre une formule française.

Nous avons bien dit "devrait" parce que l'expérience des années dernières nous indique assez clairement que l'on ne "se casse pas la tête" (du moins en Alberta) pour offrir ce service Si vous avez des difficultés à ce sujet, veuillez ne pas hésiter à nous écrire ou à nous téléphoner dans le plus bref délai (de même qu'au Secrétariat de l'A.C.F.A.) et nous ferons tous les efforts nécessaires pour vous aider.

Ce n'est tout de même pas un effort si extraordinaire pour chacun que de "faire son impôt" en français... Pourtant, répété à des milliers d'exemplaires, le fait devient significatif et prouve que nous ne faisons pas que réclamer à gauche et à droite mais que nous sommes bien sincères dans notre désir d'obtenir et de faire usage de tous nos droits français.

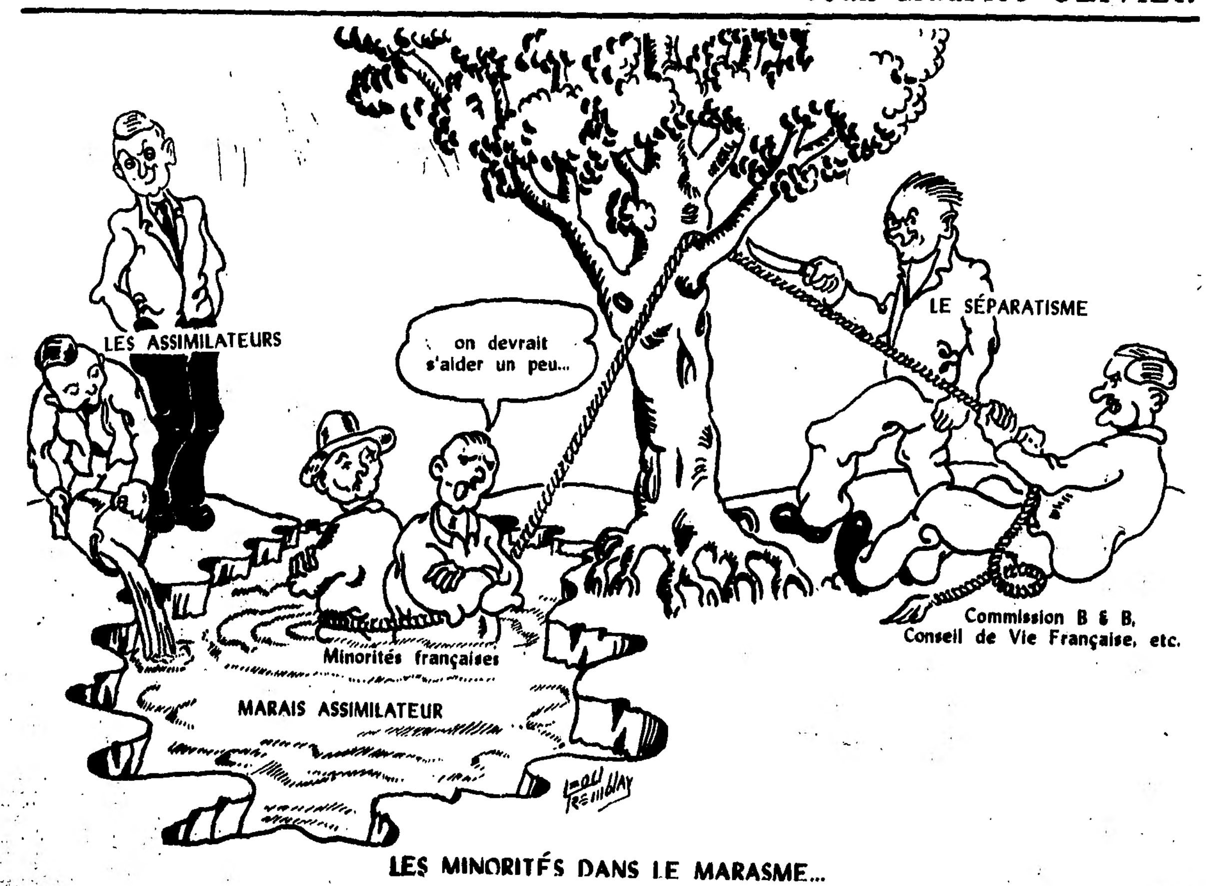
Si vous croyez devoir éprouver trop de difficultés en français... faites-vous aider. Il se trouve certainement quelqu'un parmi vos parents ou vos amis qui puisse vous rendre la tâche plus facile.

Si d'autres part vous êtes de ceux qui retiennent les services d'un bureau spécialisé en la matière, informez-vous si l'on ne peut préparer votre déclaration en français; nous ne voulons mentionner aucun nom mais nous savons qu'il existe de tels bureaux qui sont en mesure de le faire, sinon partout dans la province, du moins à Edmonton.

Le même petit problème se pose chaque fois que l'on écrit un chèque... Il suffit d'y penser et le tout devient une habitude! Et surtout, n'allez pas croire que votre chèque sera refusé; il conserve toute sa valeur. Tout au plus devez-vous vous attendre à ce que l'on fronce un peu les sourcils...ou à un appel de votre gérant de banque.

Il y a quelques années, une brasserie bien connue avait lancé avec beaucoup de succès une grande campagne publicitaire qui était tout entière axée autour du slogan "Le civisme... c'est une foule de petites choses". Peut-être devrions-nous maintenant entreprendre un campagne pancanadienne en affirmant cette fois que "Le bilinguisme... c'est aussi une foule de petites choses"

Jean-Maurice OLIVIER



LES MINORITÉS DANS LE MARASME...

Essor gigantesque des ressources minérales du Nord canadien

EDMONTON- Le développement des ressources minérales au Yukon et dans les Territoires du Nord-ouest a connu un essor gigantesque en 1967 et la prochaine année promet d'être encore meilleure, si l'on en croit un rapport de fin d'année de l'Alberta and Northwest Chamber of Mines.

On a découvert des gisements importants d'argent et d'or, cette année sans compter le développement des mines de zinc, de cuivre, d'amiante et d'argent.

Le rapport précise que le Yukon, avec son potentiel minéral, pourrait devenir l'un des plus importants centres miniers au Canada, au cours de la prochaine année.

D'autre part, International Utilities projette un programme accéléré de développement dans les T.N.-O. spécialement à sa mine de Echo Bay, qu'elle a acquise en 1967 et qui est située dans la région de Port Radium.

La compagnie a découvert un riche filon d'argent et songe à diriger des recherches pour l'exploitation de l'uranium.

La Coppermine River Ltd. projette d'autre part, de dépenser $725,000 tôt, en 1968, pour forer son terrain de Coppermine River.

Emprunt

Pour ce faire, elle entend emprunter à cinq compagnies, dont PCE Explorations, qui elle travaille à trois autres projets dans la même région. PCE compte acheter et explorer plus de 1,800 titres, en 1968.

Plus au nord, dans la région de Bathurst Inlet - Coronation, plusieurs compagnies travaillent sur des gisements d'or, tandis que Galena Holdings sonde ses dépôts de plomb de haute qualité.

Dans le Yukon, New Imperial mines, près de Whitehorse, a ouvert une mine en juin dont la production s'élève à 2,500 tonnes par jour. Le filon comprend six millions de tonnes de cuivre accessible au creusage à ciel ouvert et un autre de 500,000 tonnes accessible au creusage sous-terrain.

Cassiar Asbestos a elle aussi une nouvelle mine près de Dawson, d'où elle tire déjà de l'amiante fibreuse.

Kerr-Addison, dont les ressources de plomb et de zinc atteignent environ neuf millions de tonnes de minerai, travaille présentement au forage d'une seconde zone à Swim Lake. Le potentiel global de la région est estimé à plus de 75,000,000 de tonnes de minerai de plomb et de zinc.

La Anvil Mining, sise dans la même région, qui opère sa possession de Dynasty Cyprus, a acquis plus de 2,400 titres dont le potentiel s'élève à 50 millions de tonnes de minerai de plomb, de zinc et d'argent.

Pour sa part, la Mount Nanson Mines est à compléter une route carrossable pour sa mine d'or et d'argent, à 40 milles à l'ouest de Carmacks.

La langue française à l'O.N.U.

La date du 4 décembre 1967 doit être considérée comme mémorable pour la défense de la langue française dans le monde. Un succès flatteur a pu être obtenu, en effet, ce jour-là à l'Organisation des Nations unies.

On sait, bien sûr, que le français figure parmi les 5 langues officielles aux termes mêmes des règlements constitutifs de l'Organisation. Mais des usages s'étaient établis et des habitudes avaient été prises au Secrétariat général à l'époque où la grande majorité des membres considéraient l'anglais comme la langue la plus suffisamment répandue pour permettre à toutes les délégations de suivre les travaux et les débats.

Or, cette situation de fait a fini par constituer un handicap très lourd pour les délégations, de plus en plus nombreuses, des Etats nouvellement venus à l'indépendance et dont la langue officielle est le français; il fallait donc y remédier. Un projet de résolution en faveur de l'usage du français à l'O.N.U. fut alors élaboré et présenté par la France et trente-sept autres pays: Argentine, Belgique, Bolivie, Burundi, Cambodge, Canada, Chili, Colombie, les deux Congos, Côte d'Ivoire, Dahomey, El Salvador, Equateur, Espagne, Gabon, Guatémala, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Niger, Panama, Paraguay, République centrafricaine, République Dominicaine, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Uruguay et Vénézuéla.

C'est ce texte qui vient d'adopter la Commission budgétaire à la majorité très large de soixante-treize voix et qui aura dorénavant pour conséquence de faire publier les communications de l'Organisation en anglais et en français simultanément. Le recrutement des fonctionnaires des organes exécutifs, qui se faisait presque uniquement dans le monde anglophone, devra à l'avenir être étendu plus largement aux candidats francophones.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

réflexions



par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.

Par Lui, avec Lui, en Lui

A la fin du congrès national de théologie, l'été dernier, à Toronto, une messe était concélébrée, dans un temple rempli à capacité et un climat exceptionnel de ferveur. Le style liturgique n'était pas précisément révolutionnaire; fort opportunément, d'ailleurs. L'utilisation du grégorien et du latin familier permit à une assemblée chrétienne "composite" de participer, avec élan, au chant communautaire: l'émouvante concertation des voix et des coeurs autour du Credo. Le vieux routier de la philosophie médiévale, Etienne Gilson, avait lu l'Epître dans un français impeccable: l'admirable lecteur qu'il faisait, avec cette voix claire dont l'âge n'a pas abîmé le métal. Après la messe, les yeux encore embués de larmes, il réfléchissait tout haut: "**Jamais de ma vie, peut-être, je n'ai participé à une si comblante célébration de l'Eucharistie . . .**"

Gilson réagissait en homme de quatre-vingts ans que le renouveau liturgique met sans doute mal à l'aise, surtout quand il porte si mal son nom, comme cela arrive encore à plusieurs endroits. Le vrai renouveau ne tient pas, seulement, à des réaménagements purement physiques des sanctuaires, à la substitution d'une simple table à l'autel traditionnel, à une simplification des gestes rituels, à l'intervention des laïcs pour la célébration de la parole, à un souci d'écourter le sermon, à l'abandon du grégorien qu'on remplace, souvent, par une musique linéaire et banale qui ne favorise, d'ailleurs, pas une participation allègre d'une assemblée qui n'en est pas une: mille individus juxtaposés ne seront jamais que mille solitudes, s'ils ne sont pas liés, entre eux, par une ferveur partagée.

Le danger, qui n'est pas illusoire, c'est de remplacer un certain formalisme par un autre, plus décevant parce qu'il ne paraît pas s'établir sur la consistance, même équivoque, de traditions dont le cher Gilson avouait ses nostalgies.

Le renouveau liturgique exige, comme préalable nécessaire ou, si l'on veut, comme obligato parallèle, un renouvellement en profondeur du sens de la foi, **du sens communautaire de la foi**. Le renouveau liturgique exige une initiation systématique au mystère rajeuni du christianisme. Il ne s'agit pas, d'abord, d'une adhésion intellectuelle à un ensemble dogmatique mais de la re-connaisance d'une Personne vivante qui nous invite à recommencer, **par Lui, avec Lui et en Lui**, les gestes suprêmes de l'amitié, autour d'une table. De l'amitié avec Dieu et avec ses frères, les hommes.

* * * *

La messe, dans sa dimension idéale, ce fut, peut-être, celle qui groupait, dans la Rome hostile de Néron, les petites communautés dispersées des premiers chrétiens. Ils ne disposaient pas d'églises, évidemment: ils ne pouvaient se réfugier dans les Catacombes, comme on l'imagine souvent, parce que les Catacombes, minutieusement cadastrées, devenaient le lieu le moins indiqué pour des réunions "clandestines". Ils se retrouvaient, à la nuit tombée, dans une maison amie; après des agapes fraternelles et joyeuses, où les coeurs fusionnaient, un prêtre réalisait l'Eucharistie, en coude à coude fraternel avec le groupuscule des initiés. Quelques-uns emportaient une hostie, dans le pli de leurs manteaux, pour faire participer les malades, demeurés à la maison, au pain de l'Unité. Tous s'aimaient d'une amitié en quelque sorte spectaculaire qui impressionnait les païens côtoyés, sur le forum, le lendemain. Les premières recrues chrétiennes parmi ces derniers furent levées sous le signe de l'amour contagieux.

Un des objectifs majeurs du renouveau liturgique est précisément de retrouver, pour la convocation dominicale, cette atmosphère "premiers chrétiens". Non pas à l'artificiel mais dans une vérité vécue.

Jean-Maurice Thérien, curé aux Ecores, concluait un article fourmillant sur le problème de la messe, par cette réflexion: "**Il semble bien que la messe sera maintenant, au désir de tant de chrétiens dispersés et asservis à l'anonymat, un lieu d'identification, de reconnaissance mutuelle et de partage affectif des aspirations. A nous de créer des communautés où l'on trouvera un réel climat de fraternité.**

* * * *

Le projet n'est pas simple de réconcilier avec la messe ceux, jeunes ou adultes, qui prennent leur distance avec elle, même si quelques-uns continuent d'y faire "**acte de présence**", pour éviter des prises de bec, à la maison. L'excellent curé des Ecores écrivait encore, dans le style direct qui le caractérise: "**La messe, c'est une célébration dans la joie, en fraternité. Celui pour qui l'Eglise ne dit rien, pour qui le Christ n'est rien, pour qui le salut de l'humanité n'est pas réalisé n'a que faire à la messe; il n'a pas besoin de la messe et la messe n'a pas besoin de lui.**"

Il faudra, dans bien des milieux, avoir la patience des recommencements. C'est bien pourquoi il faut applaudir chaleureusement à toutes ces initiatives qui permettent à des jeunes de se retrouver dans une quête commune du sens authentique de la messe. "**J'ai constaté,** écrit un jeune vicaire de **Saint-Germain d'Outremont, qu'un grand nombre de jeunes non seulement s'interrogeaient sur leur foi mais étaient prêts à s'engager pour trouver des éléments de solution. Ils sentaient que la liturgie ne les rejoignait pas, mais ils voulaient faire quelque chose. Ajoutez à cela la rencontre des jeunes entre eux à la prise de conscience que leur activité de tous les jours débouche sur une présence du Christ dans tout cela.**"

Les jeunes n'ont pas tous, me direz-vous, cette inquiétude prégnante. Vous m'en voyez d'accord. **Mais les jeunes, et les moins jeunes, ont tous la hantise de la fraternité. C'est l'un d'eux qui disait:**

"**. . . Nous nous sentons seuls, isolés, en dehors. Commençons donc par vivre des expériences de fraternité, formons une communauté humaine par des rencontres, des sorties . . . Et la messe, la religion dans tout cela? Eh bien! nous sentons confusément que nous n'en sommes pas si loin.**"

Les disciples d'Emmaüs, nostalgiques et doutant du Christ, sont encore nombreux de nos jours. Ils pourraient bien Le reconnaître, à la fraction du pain.

LA PRESSE, 13-1-68

Les Pérégrinations d'un "Bérêt-Blanc"

Me revoilà! Que dois-je vous raconter aujourd'hui? Dois-je vous parler d'incidents drôles, dramatiques, ou de la misère si fréquente dans l'est du pays? Où vous conduirai-je? Dans les campagnes ou les villes? En Ontario, Québec, ou les Maritimes ... Terre-Neuve par exemple? Mais oui, pourquoi pas Terre-Neuve? Après tout, j'ai tellement aimé les gens de là-bas. Mme Annie Cornect, qui tient le petit bureau de poste de Degras, (village perdu sur la péninsule de Port au Basques) serait bien heureuse qu'on parle de ce petit coin de terre bretonne aux gens si accueillants et chaleureux. Mais je suis maintenant au milieu de mon histoire; laissez-moi la reprendre par le bon bout, c'est à dire, par le commencement!

Nous étions au début d'octobre, au cours de la même randonnée qui nous procura l'incident déjà raconté. En Nouvelle-Ecosse lorsqu'on fait de la route en ce temps-là de l'année, une surprise enchanteresse nous attend à tous les tournants. Des lacs splendides nous apparaissent à travers les bois colorées, tapissés de multiples variétés d'arbres. Je me souviens que "Le Petit Courrier" de Pobnico nous faisait alors un bel éloge de l'octobre acadien. Puisque je viens briser le fil de mon histoire avec "Le Petit Courrier", permettez-moi maintenant de poursuivre un peu cette parenthèse pour compléter l'information. "Le Petit Courrier", le seul journal français (que je sache) de la Nouvelle-Ecosse, est à peine une lettre circulaire, tellement il est "petit". Il est publié à Pobnico Ouest-Sud (il y a six Pobnico je crois). Il y a sud et nord et pour chacune de ces divisions, ouest moyen et est), village acadien sur la côte sud de la province.

Passons ... Quoique notre programme limitait notre tournée aux confins de la Nouvelle-Ecosse, je ne cessais d'insister auprès de notre chef d'équipe, Bernard, afin qu'il me laisse prendre le large vers Terre-Neuve. Ayant longuement examiné la carte de cette province, j'avais remarqué que beaucoup de villages sur la côte sud portaient des noms français, Port aux Basques, Blanche-Rose, ... Mais il n'y avait pas de chemin pour la simple raison que les larges débouchés des rivières rendent leur construction impossible. Il fallait donc tracer mon plan de façon à pouvoir voyager d'un village à l'autre avec les pêcheurs, vers l'est, jusqu'aux Iles de Saint-Pierre et Miquelon. Malheureusement, je n'avais pas le temps nécessaire pour réaliser un tel programme et il fut décidé qui j'irais vers l'ouest, où, me disait Bernard, il y avait des Français. Je pris donc le traversier, une nuit à 1:00 a.m., pour naviguer les 90 miles qui séparent Sydney, Cap Breton, de Port aux Basque, Terre-Neuve. Tôt le matin, lorsque commençait à poindre le jour, on vit lentement émerger Terre-Neuve à travers la brume. Quelque part sur cette immense roche noire, terre de Caïn, Port aux Basques, un joli petit village de pêcheurs s'avançait quelque peu dans la mer, grimpé il me semblait, sur une immense carapace de tortue. Au plus haut lieu de cette carapace de roche, une grande église verte et blanche, au deux clochers surmontés de croix, ressemblait beaucoup à celles que l'on rencontre dans la province de Québec. Ce peu de familiarité me redonna tout de même la sensation de sécurité que je commençais à perdre. Port aux Basque, au nom si français et à l'allure si catholique, était vraiment un réconfort.

Me voici enfin sur le chemin qui conduit au village (le port est à deux miles du village). Je croise sur la route un grand gaillard, un homme aux cheveux gris et aux joues creuses qui a goûté le sel de mer si on en juge par la couleur. Je lui demande quelques informations mais son anglais et tellement différent que j'ai de la peine à le comprendre. Lorsque je lui en fais la remarque il me répond: "Here we talk a mixture of English, French, Indian and every language you can think of". Il me dit que toute la population est anglaise mais je ne le crois pas. Il commence à peine à faire jour, donc beaucoup trop tôt pour déranger les gens; alors je me dirige vers l'église que je crois catholique et où peut-être une messe est en cours. Arrivé à l'église je lis la pancarte "Anglican Church" et met son ingéniuté à l'épreuve pour ouvrir la porte verrouillée. J'y parviens et dans la solitude glaciale je dis mon chapelet afin de me remonter un peu de cette première déception. En sortant, un gamin a la gentillesse de m'indiquer l'église catholique, toute petite, où un prête vient dire la messe chaque deuxième dimanche. A cette heure-ci, une institutrice y donne des cours de catéchisme. C'est une gentille et belle dame qui n'est pas trop fâchée d'être dérangée, et nous échangeons quelques questions et réponses. Après quelques heures de visites aux familles, je n'en peux plus; car les gens ne sont pas aussi gentils que le professeur de catéchisme, et je ne parviens pas à gagner leur confiance. Je décide donc de prendre le train qui part pour le nord dans une heure. Pour quelle destination? Cela sera bien arbitraire car je ne connais personne, aucun adresse et le pays non plus. St-Georges devient mon choix. Pourquoi? ... je n'ai aucune raison particulière. Si ma mémoire est bonne il y a 120 miles entre Port aux Basques et St-Georges. Du départ, et pour de nombreux et longs milles, la mer d'un côté radote son refrain monotone et de l'autre des montagnes de plus en plus sombres et déprimantes nous écrasent de leurs hauteurs dédaigneuses. Cette aridité ne pourrait-elle pas produire un seul brin d'herbe qui donnerait un peu de réconfort au voyageur? Enfin le paysage change et à 7:00 p.m. le train arrive à St-Georges. Il y a une auberge, pas loin, où je pourrais manger et me reposer, mais ce n'est pas dans nos habitudes d'agir ainsi. De plus la nostalgie me fait terriblement souffrir et je ne connais pas d'autre remède que le contact humain. J'ai grandement besoin d'aller voir les bonnes gens, de leur parler et de les connaître. Je mets donc mes bagages en sécurité et commence le porte à porte. Le maître d'école et son épouse, un peu sceptiques et méfiants mais très gentils, me font la charité d'un bon repas. On me pose beaucoup de questions mais je suis bien disposé à répondre m'étant remis de mes émotions déprimantes... On dit que l'homme ne vit pas seulement de pain... Tout en visitant les familles je demande chez celles qui sont les mieux disposées, si on ne voudrait pas me faire la charité du gîte pour la nuit. On m'indique une petite maison où me dit-on, on me garderait et je m'y rends vers neuf heures. Il fait déjà sombre, les stores sont abaissés et on n'entrevoit qu'une petite lueur dans la maison. Je frappe à la porte de devant mais ça ne répond pas. (La maîtresse m'a dit plus tard que cette porte n'était plus en usage et qu'elle avait cru que j'avais frappé à la fenêtre, ce qui l'avait effrayée). Faisant le tour de la maison, je passe à l'arrière et frappe. A travers les deux portes, une voix féminine demande: "Qui est là?" C'est Jean" dis-je. Peut-être ma voix lui semble-t-elle familière, ou encore connaît-elle un Jean... de toute façon la première porte s'ouvre lentement et une grosse dame au regard un peu effarouché, mais sympathique m'apparaît. "Je ne vous connais pas "dit-elle en un français tout nouveau pour moi. "Moi non plus" de lui répondre. A partir de là, il me faut user de toute mon habileté pour gagner sa confiance; mais une fois pénétré dans la maison, cette bonne dame de soixante-cinq ans devient toute bienveillante et très intéressée de ses questions. Ils sont comme cela les gens de Terre-Neuve: timides et méfiants, il faut un peu d'efforts pour faire apparaître leur bienveillante humeur. Elle me présenta son mari, invalide depuis plusieurs années, et nous avons passé une belle soirée à jaser gentiment"Mon hôte porte le nom de Leblanc ou White car même les noms sont bilingues là-bas! Je vous en parlerai davantage, des Perriers, des Lesage, Des Nouvelles et ces autres Terreneuviens sympathiques, si vous voulez poursuivre avec moi ce voyage

Jean-Nil de Marie-Reine

Les Territoires du Nord-Ouest tendent vers le statut de 11e province

YELLOWKNIFE, T. N. -O. - Aiguisée l'an dernier par quelques miettes d'indépendance accordées par Ottawa, la fringale des Territoires du Nord-Ouest pour un statut de gouvernement autonome, comme 11e province du pays, se montrera probablement plus vorace en 1968.

Du point de vue du gouvernement central, le transfert de l'administration des territoires à la ville de Yellowknife, plus importante municipalité du Nord-Ouest, a constitué un grand pas vers le gouvernement entièrement responsable.

L'Etat fédéral a promis de donner d'ici deux ou trois ans aux Territoires la juridiction sur l'éducation. Mais Ottawa tient encore les cordons de la bourse et les autorités fédérales ont écouté d'une oreille distraite les demandes des Territoires du Nord-Ouest que tous les profits de leurs ressources naturelles soient réinvestis dans le Nord ou gardés en réserve jusqu'à ce que le territoire de 1,300,000 milles carrés devienne province.

La région comprend environ 40 pour cent de la superficie totale du Canada, mais ne compte que 27,000 citoyens permanents. On voudrait bien augmenter la population, convaincu que le développement des importantes ressources naturelles de la région peut attirer les nouveaux venus.

Entre-temps, les territoires veulent de meilleurs moyens de transport, de meilleures conditions de vie et, avant tout, l'argent pour réaliser tout cela.

Ayant à leur tête les membres du conseil des Territoires du Nord-Ouest, les citoyens font pression pour obtenir un système autonome d'éducation. Actuellement, disent-ils, les enfants ne peuvent se rendre qu'en 6e ou 8e année pour revenir ensuite dans les villages où il n'y a pas de travail. A cause de la piètre qualité de l'instruction, ils manquent de capacité de travail.

Le conseiller Bob Williamson, sociologue et professeur d'anthropologie vivant à l'anse Rankin, dit que les territoires doivent être pourvus d'un régime éducatif sensé, plus vite qu'Ottawa ne l'a promis.

Ce facteur attirerait plus de gens et signifierait ainsi un développement plus rapide. Le transport deviendrait plus économique, des emplois seraient créés et le développement des ressources deviendrait possible.

Ces dernières années, des explorations ont permis de découvrir pour des milliards de dollars de minéraux et pétrole, mais leur exploitation ne deviendra rentable que lorsque diminueront les coûts de transport ou que le marché mondial se développera suffisamment.

Les régions du sud-ouest des territoires comptent déjà des industries telles que celle de l'or à Yellowknife, du plomb et du zinc à Pine Point et du pétrole à Norman Wells.

L'industrie de Pine Point n'a pu commencer à vivre qu'après le parachèvement du chemin de fer du Grand lac des Esclaves en 1964, au coût de $80 millions. On considère comme significatif le fait qu'après 20 mois d'exploitation, la mine ait produit un profit de $55 millions sur des ventes de $65 millions de minerai.

Pourtant, le transport terrestre ne monte qu'à moins de 100 milles au nord de la frontière d'Alberta et les 500 milles qui restent, jusqu'à la côte arctique, ne sont desservis que par avion et par barges, l'été.



Le Dr Philip Blaiberg a maintenant surpassé le record de longévité de Louis Washkansky parmi ceux qui ont subi une greffe du coeur. Son état demeure cependant toujours plus ou moins critique. Pendant ce temps le patient américain Mike Kasperak est décédé en Californie dimanche dernier.

"L'économie canadienne s'en va maintenant à la dérive"

L'économie canadienne s'en va à la dérive, a déclaré à Toronto, M. Robert T. Ruggles, directeur de la planification de l'Imperial Tobacco, devant les membres de l'Association canadienne des fabricants d'équipement d'affaires.

M. Ruggles a déclaré que le pays a atteint un point où presque tout le monde vit mieux qu'en n'importe quelle autre période de l'histoire, mais "personne n'est satisfait du rendement de l'ensemble de l'économie", disait-il.

"Au cours des deux ou trois dernières années, de poursuivre M. Ruggles, on n'a obtenu que confusion, retards et renseignements erronés de la part de certains chefs de nos gouvernements, fonctionnaires et théoriciens en économie, le tout accompagné de vives pressions venant de l'extérieur, surtout des Etats-Unis."

A la suite de ceci, d'affirmer M. Ruggles, "nous suivons un courant qu'il nous sera peut-être impossible de remonter."

L'orateur a ajouté que les Canadiens avaient trois choix.

"Le premier est de continuer d'aller à la dérive. Si nous optons pour celui-ci, notre position concurrentielle se détériorera davantage à mesure que les frais de main-d'oeuvre prendront le dessus sur les gains de productivité en fabrication. Les investissements au pays diminueront, nous deviendrons qu'une "succursale" et éventuellement nous devrons faire face à la dévaluation. Le niveau de vie baissera et les hommes-clefs seront portés à quitter le pays, entraînant ainsi d'autres problèmes", soulignait-il.

"Notre deuxième choix, de poursuivre M. Ruggles, est un revirement immédiat et décisif par le gouvernement vers de nouvelles politiques fiscales et monétaires comprenant un programme d'une durée de trois à cinq ans faisant connaître publiquement les priorités en matière fiscale et une politique pour la stabilité monétaire" a-t-il précisé.

Parlant sur un ton plutôt humoristique que sérieux, l'orateur a ajouté "peut-être serait-il bon de rendre illégal pour les membres ou employés du gouvernement de parler des revenus provenant des impôts comme étant leur argent plutôt que celui des contribuables."

"Le troisième choix, de dire M. Ruggles, est que le Canada se dirige vers un vaste programme d'intégration nord-américaine. Il s'agit là d'un projet à long terme qui doit comprendre un grand nombre de changements dans les impôts, les investissements, les priorités, le bien-être et davantage", a-t-il dit.

"L'adoption d'un "revirement" ou d'un "rehaussement" exige plus que de la compétence technique. Elle demande un surcroît de maturité de la part des hommes d'affaires, des dirigeants syndicaux et, bien entendu, des chefs des partis politiques.

"Nous y parviendrons, de conclure l'orateur, seulement si nous le voulons bien. Rappelez-vous toutefois que les grincements que vous entendez sont ceux du véhicule de l'économie canadienne, modèle 1968-1970, qui glisse vers un mur de concurrence à la suite d'un dérapage."

Vêtements refroidis

Dans une usine du nord de l'Angleterre où les ouvriers travaillent près de fours dégageant 2000 degrés centigrades, on remplace actuellement les vêtements traditionnels en amiante par des combinaisons en nylon refroidies intérieurement par un système de circulation d'eau froide.

Dans le tissu de cette combinaison, ajustée au corps, circulent de minces canaux qui sont alimentés aux poignets et aux chevilles par un circuit d'eau froide continu.

On n'a jamais fait mieux pour le confort et la sécurité de ceux qui passent leurs journées devant les fours, assurent tous les utilisateurs.

HORAIRE DES EMISSIONS

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—Radio-matin
7.28—Manchettes
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière
8.15—Radio-matin
8.28—Manchettes
8.30—Radio-matin

9.00—Nouvelles
9.02—Avec Simone
9.05—Calendrier social
9.10—Au gré du vent
10.00—Nouvelles - d'une certaine manière
10.15—Les Visages de l'Amour
10.30—Présent
11.00—Radio-journal
11.15—Un Homme vous écoute
11.30—Le Père Legault
12.00—Musique en dînant

12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Journal agricole
12.45—Kiosque à Musique
1.00—Kiosque à Musique
1.30—Place aux Femmes
2.00—Place aux Femmes
2.30—Fémina
2.45—Kiosque à Musique
3.00—Ranch 680
4.00—Présent
4.30—Marie Tellier, avocate
4.45—La Boîte aux Surprises
5.00—30 minutes d'information
5.30—Mini-Concert
5.55—Nouvelles et sports
6.00—Mini-Concert
6.30—Chapelet
6.45—Au jour le jour . . .
6.50—Salut les Copains
7.00—Salut les Copains
8.00—30 minutes d'information

CHANGEMENTS QUOTIDIENS

LUNDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
9.30—Programme allemand
10.00—Programme ukrainien
10.30—Programme de chambre de Québec
11.00—Nouvelles
11.02—Sous l'Abat-jour
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

MARDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Affaires de l'Etat ou Enfance d'écrivains
9.00—Programme italien
10.00—Programme ukrainien
10.30—Des livres et des hommes
11.00—Nouvelles
11.02—Concert symphonique
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

MERCREDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
10.00—Programme ukrainien
10.30—Concert du mercredi
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des émissions

JEUDI:

8.30—Radio-Transistor
8.45—Sérénade
9.00—Petit Théâtre
9.30—Organistes canadiens
10.00—Programme ukrainien
10.30—Jeux
11.00—Nouvelles
11.02—Orchestre de chambre de Winnipeg
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

VENDREDI:

8.30—Programme allemand
9.30—Loge à l'Opéra
10.00—Programme ukrainien
10.30—Repos du Guerrier
11.00—Nouvelles
11.02—Musiques canadienne de piano
11.15—Sous l'Abat-jour
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

LE SAMEDI:

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—Musique en Tête
7.28—Manchettes
7.30—Musique en Tête
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière
8.15—Musique en Tête
8.28—Manchettes
8.30—Musique en Tête

9.00—Nouvelles
9.02—Par un beau samedi matin
9.15—Tante Lucille
10.00—Nouvelles
10.05—Par un beau samedi matin
11.00—Radio-Journal
11.15—A votre Santé
11.30—L'histoire comme ils l'ont faite

12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Kiosque à Musique
3.00—Ranch 680
4.00—Programme italien
4.45—Radio-Journal
5.00—Les Chansonniers sont là

6.00—La parole est d'or
6.30—Chapelet
6.45—Disc-O-Pop
10.00—Programme ukrainien
10.30—Visite aux Chansonniers
11.00—Nouvelles
11.02—J'ai tant dansé
12.00—Nouvelles de Radio-Ouest
12.08—Fin des Emissions

LE DIMANCHE:

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles, Sports, Météo
7.00—L'Heure du Concerto
8.00—Récital du réseau
8.30—Match Inter-cité
9.00—Programme en Cri
9.30—Programme italien
10.30—La sole dorée
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et Sports
12.30—Programme allemand
1.00—Programme italien
2.00—Programme hollandais
3.00—Opéra du dimanche
5.30—Cabaret du Soir qui penche ou Soirée du Hockey
8.30—Programme polonais
10.00—Programme ukrainien
10.30—L'autre rive
11.00—Nouvelles
11.02—Orchestre de Radio-Canada
12.00—Nouvelles
12.08—Fin des Emissions



M. Gérard Gaudreault de Falher délégué à Arnprior

L'Organisation des Mesures d'Urgence de l'Alberta a annoncé que M. le conseiller Gérard Gaudreault de Falher assisterait prochainement à une Conférence nationale des Maires et autres représentants élus qui se déroulera au Collège Canadien des Mesures d'Urgence à Arnprior, en Ontario, du 5 au 8 février. Cette conférence qui dure quatre jours a pour but d'aider les municipalités à mieux comprendre les responsabilités relatives aux désastres nucléaires ou de temps de paix.

La conférence accueille une cinquantaine de délégués de toutes les parties du Canada et elle offre aux participants un tableau sommaire des opérations et de la planification des mesures d'urgence des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Des conférences y seront prononcées par le Directeur Général de l'OMU du Canada ainsi que par des fonctionnaires supérieurs de plusieurs ministères fédéraux et des professeurs du Collège Canadien.

Les sujets suivants seront proposés aux délégués:

La menace et les plans prévus; les responsabilités des divers gouvernements dans la planification civile; les conséquences des armes nucléaires. On les initiera de plus aux services d'urgence relatifs à la santé, au bien-être ainsi qu'à la planification d'urgence en approvisionnements et pour l'agriculture.

Le Collège Canadien des Mesures d'Urgence est situé à environ un mille au sud-ouest d'Arnprior. Il offre un grand choix de cours portant sur l'élaboration des plans propres aux diverses spécialités des ministères fédéraux. En plus de la Conférence des Maires, les ministères fédéraux à qui on a confié des responsabilités en planification d'urgence forment des fonctionnaires supérieurs aux trois paliers gouvernementaux et dans l'industrie pour remplir des rôles spéciaux de planification ou opérationnels en cas de désastres en temps de guerre.

Sécurité familiale

BONNE FETE

Vendredi 26 janvier

M. Lucien Croteau, Fort Kent
M. Napoléon Granger, Eaglesham
M. Olivier Lafleur, St-Paul
M. René Lavigne, Beaumont
M. Gustave Ricard, Morinville
M. Marcel Vincent, Bonnyville

Samedi 27 janvier

M. Roland Bastien, Guy
Sr Louise Ladouceur, s.c.e, Zenon Park.
R.P. Victor Le Calvez, o.m.i., LeGoff
M. Alphonse Tétreau, Vegreville

Dimanche 28 janvier

M. Gilbert Chartrand, Bonnyville
M. Roger Gagné, Edmonton
M. Tony Guimond, Hinton
M. Paul Labbé, Falher
M. Marius Valcourt, Hinton

Mardi 30 janvier

M. Antonio Joly, St-Paul
M. Hector Noel, St-Paul
M. Edmond Schaub, Edmonton

Mercredi 31 janvier

Mlle Thérèse Baril, Edmonton
M. Octave Cnailler, Falher
M. Eudore Dechaine, St-Edouard
M. Roger [illegible]shoux, Picardville
M. Charles Desrosiers, Marie-Reine
St Hélène Fe[illegible]oruk, s.c.e., Trochu
M. Réal Girard, Brosseau
Dr Jean Leblanc, Oromucto, N.B.
M. Mathias Tellier, Morinville

Jeudi 1er février

Mlle Simone Gauthier, Gourin
R.P. Marcel [illegible]otte, o.m.i., Goodfish Lake

LEGAL

La Caisse Populaire de Legal a entrepris de donner aux nouveaux nés de 1967 une "banque du Centenaire". Si vous êtes résident de l'un des districts suivants: Legal, Vimy, Waugh ou Fedora et que vous êtes les heureux parents d'un bébé né en 1967, vous pouvez vous prévaloir de cet avantage en vous rendant à la Caisse Populaire de Legal.

Le Bureau de direction est heureux de pouvoir offrir à votre petit ou à votre petite ce cadeau qui est notre façon de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue. Nous espérons que vous vous rendrez à notre Caisse Populaire et que vous en profiterez pour visiter notre nouveau local.

Si toutefois vous demeurez à Edmonton ou ailleurs mais que vous êtes tout de même membre de la Caisse Populaire de Legal, vous avez vous aussi le droit à une "banque du Centenaire" si vous êtes parents d'un bébé né en 1967.

Le Chapelet à CHFA

25 - Hockey.
26 - Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, Edmonton.
27 - Dames de Ste-Anne, paroisse Ste-Anne de Falher.
29 - Famille P.E. Côté, Falher.
30 - Hockey.
30 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Quelle logique?

— Est-ce vous qui vous rasez?
— Oui, pourquoi?
— Vous vous êtes coupé à trois endroits.
— Que voulez-vous? Ce n'est pas ma faute . . . mon rasoir ne coupe pas.

Malgré un froid glacial...

75 personnes étaient réunies au gymnase de l'Ecole Routhier à Falher pour la 51ème catéchèse aux adultes. Habituellement, 130 à 150 personnes venant d'une dizaine de paroisses participent à ces rencontres.

A date, les participants sont heureux de cette initiative. "Je ne veux pas en manquer". "Lorsque nous revenons à la maison, mon mari et moi nous en parlons." "Ces catéchèses m'aident à préparer mon homélie du dimanche".

La 61ème catéchèse aura lieu jeudi, le 25 janvier 1968, de 8 hrs à 10 hrs p.m., et aura pour thème: "SE CONVERTIR, C'EST ACCEPTER DE VIVRE AVEC QUELQU'UN, DE VIVRE AVEC LE CHRIST".

Les premières catéchèses ont présenté l'amour de Dieu pour l'homme. Dieu nous a montré son amour par Jésus qui est venu sur la terre. Les catéchèses suivantes veulent présenter la réponse de l'homme à ces appels de Dieu.

Après avoir pris conscience de l'amour de Dieu, nous pouvons nous poser cette question: "A QUOI CELA M'ENGAGE-T-IL D'ETRE CHRETIEN?"

Le conférencier sera le Père Jacques Johnson, o.m.i., et cette rencontre sera présidée par Mlle Marie-Renée Monfette.

Nous avons donc rendez-vous jeudi, le 25 janvier, au gymnase de l'Ecole Routhier, à Falher.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et dont le contenu aura été indiqué seront reçues au Bureau du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:00 a.m. (HNR) le 5 février 1968, pour l'achat de "SEPT ROULOTTES DEVANT SERVIR AU CAMP DES INGENIEURS A FORT SIMPSON, T.N.-O."

Les documents de soumission peuvent être obtenus en faisant sa demande auprès du Directeur régional, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, Edmonton, Alberta.

Afin d'être prise en considération, chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère.

L'on n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

G. Ian Cameron,
Directeur des Services financier et administratif

ED-445

ST-JOACHIM

Nos plus sincères sympathies à tous les membres des familles éprouvées à la suite du décès de M. Joseph Kéroack survenu la semaine dernière.

*****

Ont dû être hospitalisés pour quelques jours à l'Hôpital Général, MM. Maurice Lavalée, V. Doré et A. Roy. Prompt rétablissement à tous.

*****

M. Blair Doré est maintenant professeur au Collège Saint-Jean son Alma Mater. Sincères félicitations.

*****

DONNELLY

Le 7 janvier 1918, à la chapelle de la Vieille mission de Falher, le R.P. J.M. Dréau, o.m.i., bénissait le mariage de l'un des pionniers de Donnelly, M. Joseph Fillion originaire de Baie St-Paul, avec Mlle Yvonne Côté de Danville au Québec également. Sans tarder, les nouveaux époux s'installèrent sur la ferme qui, durant cinquante ans, devait être le témoin d'un travail ardu et persévérant, entièrement centré sur la confiance en la Providence. Ce couple admirable a été fêté dans l'intimité le 6 janvier dernier, à l'occasion de la célébration de ses Noces d'Or de vie conjugale. M. et Mme Fillion sont les heureux parents de 6 enfants vivants et de 27 petits-enfants.

La messe fut célébrée à leurs intentions par leur fils aîné, le R. P. Elphège Fillion, o.m.i., curé de Fox Lake. S.E. Mgr Henri Routhier, o.m.i., assistait au choeur de même que M. l'abbé M. Baril. On remarquait aussi la présence de M. et Mme Clément Bouchard (Aline) et leurs enfants de Grande Prairie, Marthe, Paul, Denis, René, Claudette, Marcelle et Jacques, de M. et Mme Lévis Cloutier (Régine) et de leur quatre enfants, Evelyne, Cécile, Henri et Madeleine, de M. et Mme Gérard Fillion, de M. et Mme Elphège Boulet (Denise) et leur famille, Guy, André, Jules, Louis, Christiane, Adrienne, Jacqueline, Marc, Marcel, Raymonde et Normand. L'on remarquait aussi la présence des deux frères de Mme Joseph Fillion, M. Adrien Côté ainsi que M. et Mme Zoël Côté.

Mgr Henri Routhier venu spécialement pour la circonstance souligna quelle estime il portait aux jubilaires et leur adressa ses félicitations en termes émus alors qu'il retraçait l'image d'un foyer chrétien tel que celui qu'ont établi M. et Mme Fillion, en dépit de dures épreuves et de contrariétés de toutes sortes.

La Chorale de Donnelly fit les frais du chant sous l'habile direction de Soeur Cécile Bourgeois.

Un souper réunit plus tard la famille et ses distingués visiteurs sur la ferme paternelle où sont maintenant installés M. et Mme Gérard Fillion.

A cause de la température excessivement froide, la réunion ne put être aussi complète qu'on l'eût souhaité. Ce n'est que partie remise aux jours plus cléments de l'été. Mentionnons toutefois que M. et Mme Jean-Louis Dallaire (Gilberte) avaient été retenus au Québec avec leurs cinq enfants, Marguerite, Louise, Léo, Lorraine et Jean-Paul, mais leur message affectueux parvint à temps pour la fête.

Aux dignes Jubilaires qui demeurent maintenant dans leur belle maison sise devant l'église paroissiale, nous disons notre admiration et présentons nos meilleurs voeux. Puissiez-vous rester encore de nombreuses années parmi nous.

Etaient récemment de passage en ville, le R.P. Mercure, o.m.i., de Jack Fish en Saskatchewan, accompagné de M. Charles L'Heureux.

Annonces classées

AIDE DEMANDEE

Dame de 40 à 50 ans, de préférence canadienne-française, pour soins ménagers où il y a deux filles d'âge scolaire (8 et 10 ans) dont les parents travaillent. Salaire de $150.00 par mois, plus chambre et pension. Pour frais de transport et autres détails, veuillez vous adresser à:

Mme Hervé Villeneuve,
C.P. 145,
Uranium City, Saskatchewan.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 — 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



Dernère rencontre - Il est plus que probable que la visite qu'entreprendra M. Harold Wilson à Ottawa le mois prochain marque la dernière rencontre officielle entre lui et le Premier ministre Pearson avant que ce dernier ne quitte la scène politique canadienne. Le Premier ministre anglais se rendra visiter le Président américain avant de "faire un petit crochet" par la Capitale nationale.

Comment un petit village s'est doté d'un grand hôpital

Un ensemble hospitalier, établi en plein milieu rural et qui représente aujourd'hui un investissement de deux millions de dollars, met le médecin à la portée du malade et évite au patient de la campagne d'avoir à courir le pays pour se faire soigner. Cette réussite pourrait fort bien servir d'exemple à maints autres centres éloignés des grandes villes.

L'histoire remonte à 1952. Un jeune médecin venait de s'établir dans sa ville natale, Pekin, Illinois, une agglomération de 30,000 habitants. Espérant augmenter sa clientèle, il accepta d'aller donner des consultations trois fois par semaine à Hopedale, petit village de 737 habitants situé à 25 milles de là.

Après avoir fait la navette pendant six mois, le Dr Lawrence J. Rossi dut reconnaître qu'un coin perdu comme Hopedale ne pouvait fournir à un médecin une clientèle suffisante, même à mi-temps. Quand on sut qu'il allait partir, des gens vinrent lui demander ce qu'il fallait faire pour le retenir. "Un hôpital dans le voisinage immédiat", répondit-il. Quelques jours plus tard la délégation revenait lui demander comment s'y prendre pour pourvoir la localité d'un hôpital qui desservirait aussi la région agricole avoisinante, d'environ 15,000 habitants.

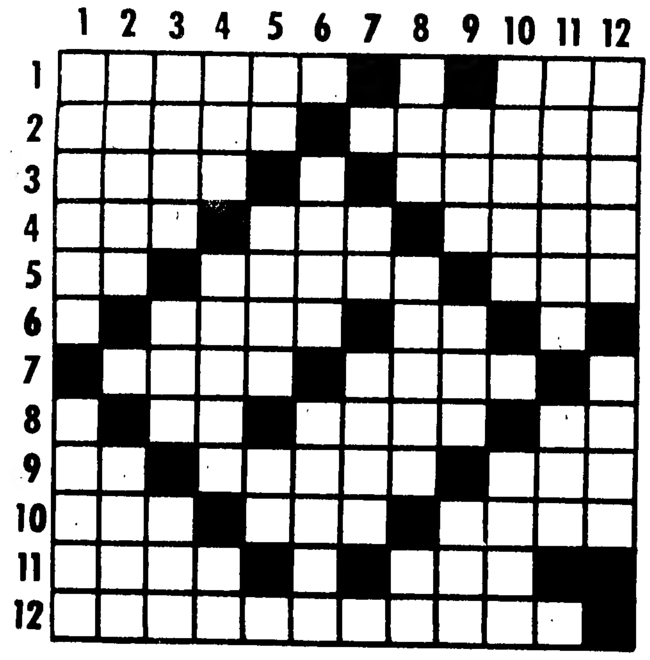
En décembre 1953, une centaine d'habitants du village et de cultivateurs des environs se réunissaient pour prendre contact avec un architecte, des entrepreneurs et des banquiers. Ils votèrent une première émission d'obligations de $75,000 et le Dr Rossi lui-même accepta la responsabilité juridique et financière de l'affaire. Enfin, en 1955, l'hôpital de Hopedale recevait son premier malade.

"Moins de 16 mois ont suffi, dit le Dr Rossi, pour que d'une simple idée naisse un hôpital entièrement équipé. Aucune aide officielle, aucune campagne à grand fracas, aucun don important de l'industrie.

Depuis, le centre hospitalier de Hopedale a grandi. Aujourd'hui, il comprend un hôpital de 82 lits, une maison de santé pour malades chroniques ou atteints d'affections de longue durée disposant de 86 lits, un centre de rééducation, un pavillon pour loger les infirmières, une maison de 76 appartements réservés aux personnes âgées. Le personnel actif comprend 11 médecins qui ont une clientèle dans les villages environnants.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

PROBLEME 6

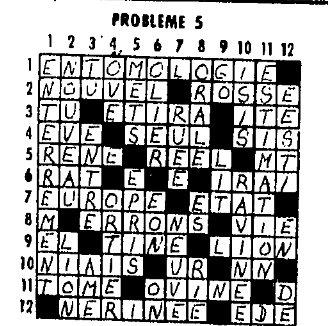


HORIZONTALEMENT

1-Ce qui rend une personne digne de louange. - Principe de vie.
2-Copié. - Evêque de Paris.
3-Indubitable. - Salaire.
4-Roi d'Israel. - Souverain. - Est au service de.
5-De la gamme. - Maire de Québec. - Voir (anglais).
6-Lieu souterrain. - Reçu.
7-Amaigri. - Planète satellite.
8-Mesure chinoise. - Songe. - Symb. chim. de l'aluminium.
9-Pron. pers. - Qui reçoit des leçons. - Principe de vie.
10-Marque la douleur. - Animal domestique. - Plante aromatisante
11-Vient après huit. - Maniéré, froid, sec.
12-Greffas sur. - Petit trait.

VERTICALEMENT

1-Etat digne de pitié. - Déesse de la chasse.
2-Personne qui cherche à en égaler une autre. - Attache.
3-Marquera de la joie. - Poil des paupières. - Reçut.
4-Allez (latin). - Maladie des os et des dents. - De la gamme.
5-Equerre. - Sorte de chou-navet. - Article.
6-Jaune, couleur d'or. - Attaché au mors du cheval.
7-Fille d'Inachos. - Genre de tissage.
8-Tête. - Faite depuis peu. - De l'alphabet grec.
9-Coupé à la peau. - Adj. num. - Que l'on respire.
10-Mesure agraire (pl.). - Mère de Marie.
11-Mesure avec le mètre. - Linge sacré.
12-La meilleure partie. - Drap plié.



POURQUOI PAS?

Un homme heureux

Voilà un mauvais titre pour un roman. Qu'est-ce qu'on peut raconter, en effet, d'un homme heureux? Donnez-moi, au contraire, un bon maniaque sexuel, de préférence inverti, ou un narcomane, ou, pour être encore plus de son temps, une demi-douzaine de hippies authentiques, et je vous fabrique un roman à succès, ou des poèmes drôlement érotiques, ce qui me vaudra au moins deux mentions au gala des prix littéraires!

Mais un homme heureux "qu'est-ce que ça mange en hiver" ?

Pourtant, nous venons de perdre une homme qui n'a jamais connu l'insuccès comme écrivain, qui a réussi sa vie familiale comme pas un, et dont la mort a révélé le nombre incroyable d'amis qu'il s'était faits dans le monde entier, tout au long de sa belle existence. Il s'agit d'André Maurois.

On ne lui a fait qu'un reproche: de n'avoir jamais connu l'échec. J'oubliais: on l'a aussi accusé de n'avoir rien trouvé dans une phrase de Maurois lui-même, que j'avais notée naguère: "Traiter les catastrophes comme des ennuis, et ne pas traiter les ennuis comme des catastrophes".

"L'heureux homme!", comme dirait un personnage de Molière. Oui, sans doute. Mais pour tous, et même pour les natures assez bien équilibrées, le bonheur se conquiert, se paye. Et ce n'est qu'après la lutte et l'effort que l'habitude se tient bien en place.

Pour combien de personnes, en effet, les malheurs ne sont-ils, au fond, qu'imaginaires et subjectifs, et même entretenus avec une délectation morose, en vraies masochistes qu'elles sont! Il y a un "genre" à jouer le malheureux ou la malheureuse; l'attention sera portée sur vous, on s'inquiètera à votre sujet, et vous pourrez vous contempler le nombril à l'aise...

Tout le monde le voit, c'est de l'égoïsme à 99%. Les ennuis prennent des proportions gigantesques, et l'on passe son temps à s'occuper de son petit personnage. Tandis que la personne généreuse, s'oubliant le plus possible, consacre la plus grande partie de son activité à s'occuper des autres, et surtout de ceux qui convertissent leurs plus légers ennuis en catastrophes de fin du monde.

André Maurois aura-t-il des disciples? Souhaitons-le.

André



PALMARÈS de "SALUT LES COPAINS"

1. Pour oublier .... Les Aristocrates
2. Un autre ami .... Les Tallmad
3. Le Néon .... Salvatore Adamo
4. Le Disc-Jockey .... Jean Malo
5. Fais moi signe .... Les Houlops
6. L'Ile de France .... Petula Clark
7. Tu devais être une jolie fille .... Les Gendarmes
8. Les Filles .... Les Sultans
9. A Paris La Nuit .... Les Chanceliers
10. Les trois dernières minutes .... Pascal Danel

CHANSON de la semaine

"L'Ile de France"

Interprète: Petula Clark

Refrain:
Dans l'Ile de Manhattan
Souvent je pense, souvent je pense
Dans l'Ile de Manhattan
Souvent je pense à l'Ile de France

Une piscine à Hollywood
Good, good, very good
Champs Elysées un soir de juin
Bien, bien, c'est très bien
A Central Park un grand hôtel
Well, well, very well
Une vieille maison à St-Germain
Bien, bien, c'est très bien.

Le cinéma à Hollywood
Good, good, very good
Un p'tit bistro à La Villette
Chouette, chouette, c'est très chouette
Broadway, Harlem et les gratte-ciel
Well, well, very well
Mais Paris au petit matin
Bien, bien, c'est très bien.

"Pour oublier"

Interprètes: Les Aristocrates

Il est parti sans même dire adieu
Il est parti les larmes aux yeux
Emportant sa peine il s'est embarqué
Sur un voilier pour oublier, oublier

Laissant sur le quai tous ses souvenirs
Laissant son passé pour ne plus souffrir
Elle se croit certaine qu'il va revenir
Si elle savait, son amour veut mourir, mourir

Son indifférence elle veut la regretter
Et puis par sa faute elle le voit s'éloigner
Elle mentit tant de fois; il lui a donné
Tout l'amour qu'elle a désiré, désiré.

TRIBUNE LIBRE

L'intérêt de la société justifie-t-il l'avortement?

M. le rédacteur,

Nous avons les lois que nous méritons dit-on! Alors, que pensez-vous du "Bill Trudeau" en ce qui traite à l'avortement? Dans tous les quotidiens, nous avons pu lire un grand nombre de nouvelles à ce sujet. Le Comité des Communes chargé d'étudier le projet de loi visant à l'élargissement de la loi a entendu de nombreuses requêtes. Qu'en pensez-vous? Y avez-vous réfléchi?

Puisque je suis mère de famille, la question d'avortement me préoccupe beaucoup. J'ai un grand respect pour la vie, la dignité humaine et l'ordre dans la nature. A mon avis, l'élargissement de la présente loi, tel que présenté dans "Le Bill Trudeau" m'inquiète parce que le projet de loi ne semble pas assez exigeant. Je partage donc les inquiétudes de monsieur Vincent Prince du journal Le Devoir de Montréal. Dans un éditorial le 29 décembre dernier, il écrivait:

"Mais la prudence devrait commander qu'on n'adopte rien de définitif avant d'avoir laissé le temps aux experts d'étudier le projet plus à fond et de formuler leurs recommandations".

Est-ce que l'Etat ne doit pas être le gardien des règles de morale collective? Est-ce que l'intérêt de la société saurait justifier l'avortement? Après tout, l'avortement est une atteinte à une autre vie; c'est l'interruption d'une vie humaine. Quand on a donné la vie, a-t-on le droit de retirer cette vie? La vie est une chose sacrée qu'on doit respecter. Qu'arrive-t-il à un pays où le peu de respect de la vie permet d'attaquer des vies sans défense?

On parle beaucoup de liberté, liberté de la femme, liberté du couple. Mais il y a des responsabilités aussi, n'est-ce pas? Quand on a donné la vie, on n'en est pas du tout propriétaire. Le droit à la vie nous vient de Dieu, alors nous avons des responsabilités envers cet être qui a des droits.

Donc, droit à SA vie: c'est fondamental ce droit! Cette vie est inviolable.

Question de conscience nous dit-on en termes très énergiques. Mais c'est une question sociale et morale qui touche la société dans des domaines très complexes. Quelle pitié d'entendre une femme dire devant le Comité des Communes que les législateurs estiment trop difficile de trancher la question, qu'ils laissent les femmes d'âge à porter des enfants décider à leur place". Quels propos puérils! Quel manque de profondeur et de logique et de sens de responsabilités!

Le projet de loi est basé sur "la santé de la mère". Mais je dis avec monsieur Prince: "Notre crainte c'est que si l'on se contente de parler de santé mise en danger, on finira par interpréter ce texte de façon très large et légaliser des meurtres qui ne devraient jamais l'être."

Est-ce que les experts ont étudié les effets psychologiques néfastes causés par l'avortement? Je connais des infirmières qui m'ont dit avoir entendu des confidences de mourantes avouant n'avoir jamais oublié leur enfant avorté. Jusque dans la mort, l'âme de cet être détruit les avait suivies. Et on parle de "santé mentale"?

Un gynécologue de grande réputation à Nagoya, au Japon (appelé le paradis de l'avortement), le docteur Kaseki, questionna 525 femmes qui avaient eu recours à l'avortement thérapeutique. Il a découvert que 72% d'entre elles avaient souffert d'angoisse après l'avortement. Dans une autre enquête, sur 253 femmes mariées qui avaient elles aussi eu recours à l'avortement thérapeutique, 92% ressentaient des remords. De plus, une enquête menée par un journal de Mainichi apporta 1,026 réponses: 68% révélèrent que l'avortement était mauvais, soit parce que c'était mal en soi ou qu'elles regrettaient l'enfant détruit. Dans son livre "Flight from Woman", le docteur Karl Stern, éminent psychiâtre de Montréal et auteur bien connu, écrit sur ce point si important du remords après un avortement. Et on parle de "santé mentale"?

En conclusion, j'aimerais souligner qu'il y a non seulement des valeurs de civilisation mais il y a aussi des devoirs de vie. Dans cette question d'avortement, c'est un devoir pour nous tous de faire connaître nos craintes. Jamais n'avons-nous eu autant besoin de parfaite lucidité pour envisager les conséquences possibles d'un élargissement trop large de la loi ou d'une loi pas assez exigeante.

Avec la foi, la foi religieuse, la foi en l'humanité et la foi en soi-même, on peut facilement trouver le courage d'écrire à son député ou à son journal. Il ne faut pas avoir peur d'exprimer ses craintes. Evidemment, il faut avoir des convictions!

Madame Claire Campbell
Montréal

"La famille et la politique familiale"

M. le Rédacteur,

Le nombre des interventions étant trop élevé, lors de l'étude de cette Résolution no. 14, par les Etats Généraux, à la Place des Arts, le 26 novembre 67, comme tant d'autres, il m'a été impossible d'ajouter à la discussion générale sur le sujet. Je crois donc de mon devoir, comme citoyen et comme chrétien convaincu, devoir transmettre à tout le Canada Français, la mise en garde suivante, avant qu'il ne soit trop tard, soit sur l'article (5) de la Résolution, se lisant comme suit:

"Que seul le Québec établisse des mesures favorisant la Natalité".

A toutes ces mesures votées par les délégués pour favoriser la survie de notre groupe ethnique, prenons bien garde que d'autres autorités que le Québec ne passent tous prochainement, des contre-mesures encourageant officiellement la Dénatalité ou le Géonocide National, en adoptant le principe de l'AVORTEMENT massif, tel que prôné à outrance en certains milieux, et ce, sous les prétextes les plus ridicules, sinon les plus criminels, au sens large du mot. Je précise ma pensée: par Avortement légalisé, j'entends la destruction ou l'assassinat pur et simple de l'un de mes concitoyens, actuel ou futur, qui est déjà en chemin, et dont la "destination plaisir" ne devrait pas être contrecarrée sous aucun prétexte, à cause des conséquences énormes sur le plan moral, social, économique et national. Et ces répercussions n'ont pas besoin d'être explicitées longuement aux masses populaires, puisque le dernier recensement scientifique des Etats Généraux a démontré que la Natalité a baissé de 30 à 18 du M. au Québec, de 1957 à 1967 seulement, plus que partout au Canada Anglais.

En conséquence, je suggère donc, espérant avoir l'appui du grand public:

1. Que la Commission générale et permanente des Etats Généraux apporte une attention particulière à cette question de vie ou de mort, que constituerait pour nous du Canada français, l'avortement légalisé et encouragé sous toutes ses formes au pays; et que des représentations soient faites au plus tôt auprès des Autorités compétentes civiles et religieuses ayant le moindre mot à dire sur cette question capitale.

2. Que l'Etat du Québec surtout, se penche immédiatement sur le problème de la baisse alarmante de la Natalité chez nous, et fasse les pressions énergiques qui s'imposent auprès du Fédéral, afin de ne pas détruire d'une main en haut lieu, ce que le Québec aura tenté de faire de l'autre, par des mesures aussi coûteuses que louables.

3. Que tous nos frères hors du Québec prennent bien conscience de l'enjeu terrible que renferme toute la législation à l'étude sur ce problème de l'Avortement légalisé et libéralisé partout au Canada, et fassent à leur tour, les pressions urgentes auprès de leurs dirigeants respectifs autant que sur l'Etat fédéral, et pour cause... s'ils ne veulent pas devenir de simples fossiles exposés au Musée de l'Homme, vers l'an 2000, trouvés noyés, au fond d'une mer Anglo-Américaine, victimes d'une indifférence totale.

4. ENFIN, que la presse écrite et parlée accorde toute l'importance requise à cette question de vie ou de mort pour le Canada français que constituerait l'Avortement, facilité et encouragé sur une grande échelle nationale, et faire en sorte qu'on lui accorde les manchettes à l'occasion et non une simple allusion voilée dans la colonne des chiens écrasés. Au nom de la survie même de notre race, du Québec, et de tout le Canada français, je vous remercie profondément d'avoir attiré l'attention du public sur la question.

J.A. Lafrenière,
Délégué aux E.G.
Gracefield, Qué.

Essai concluant

PARIS - L'Aérotrain, qui révolutionnera l'industrie du transport en commun en voyageant à une vitesse de 250 milles à l'heure, a subi avec succès son premier essai, circulant à 233 milles à l'heure. Il sera mis en service dans les années '70. L'essai a été fait entre Paris et Orléans, sur une voie ferrée d'essai de neuf milles de long. En décembre 1966, le train avait atteint la vitesse de 188 milles à l'heure.

Téléphones

Aux Etats-Unis, en 1959, on comptait 68 millions de téléphones ce qui représentait 37.9 appareils par cent personnes.

Comment obtenir plus de boeuf des bovins males

Lethbridge - La production de viande maigre doit devenir de plus en plus rentable pour faire concurrence à l'introduction des succédanés qui coûteront moins cher, selon MM. C. B. Bailey et R. Hironaka, de la station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Lethbridge.

On sait que les taureaux produisent de la viande à meilleur compte que les bouvillons parce qu'ils profitent plus rapidement que les bouvillons et que leurs carcasses sont plus maigres. Toutefois, les normes des catégories et les préférences du consommateur tendent à rejeter les carcasses de taureaux. Tant qu'on ne fera pas un meilleur accueil à la viande de taureau, on pourra utiliser la castration partielle puisque les animaux qui la subissent valorisent mieux leurs aliments que les bouvillons, même s'ils ne peuvent atteindre le rendement des taureaux. La castration partielle enlève le tissu qui produit le sperme, mais non le tissu qui produit les hormones de croissance.

Les deux chercheurs signalent une expérience qui a été faite à la sous-station de Manyberries en vue de comparer le rendement des taureaux, des bovins partiellement châtrés et des bouvillons produits sous les conditions de paissance et d'engraissement qui se rencontrent communément dans le sud de l'Alberta. On y a choisi trois groupes de dix-sept veaux mâles en juin. Les veaux d'un groupe ont été castrés selon la méthode traditionnelle; ceux du deuxième groupe ont été partiellement castrés, tandis que ceux du troisième groupe ont été gardés entiers. Les veaux ont été tenus au pâturage avec leur mère depuis le mois de juin jusqu'au sevrage, en octobre. Pendant ce temps, ils ont fait des augmentations de poids d'une moyenne de 1.7 livre par jour et on n'a pas constaté de différences entre les groupes. Depuis octobre jusqu'en mai, les veaux ont été tenus sur des pâturages d'hiver et on leur a servi des fourrages de graminées à discrétion chaque fois que la neige les empêchait de paître. Au sortir de l'hiver, les veaux étaient en bon état mais n'avaient pas fait d'augmentation de poids appréciable.

Depuis mai, jusqu'à leur abattage, en novembre ou décembre, les animaux ont été gardés en parquets où on leur a servi d'abord une ration de croissance à base d'orge contenant 40 p. 100 de foin, puis une ration de finissage à base d'orge contenant 15 p. 100 de foin. Au cours de cette période, les taureaux ont fait des augmentations de poids d'une moyenne de 3.2 livres par jour, tandis que les sujets partiellement castrés en faisaient de 2.9 livres par jour et les bouvillons de 2.6 livres par jour. Quatre des carcasses de taureaux se sont classées dans la catégorie "De Choix", neuf dans la catégorie "bonne" et quatre dans la catégorie "Régulière"; dix des carcasses d'animaux partiellement châtrés ont été classées dans la catégorie "De Choix", six dans la catégorie "Bonne" et une dans la catégorie "Régulière"; 15 des carcasses de bouvillons se sont classées "De Choix" et deux "Bonnes". La proportion plus élevée de carcasses "De Choix" parmi les bouvillons indique que leur fini était meilleur que celui des taureaux.

Ces résultats ressemblent à ceux d'une autre expérience au cours de laquelle les animaux furent nourris intensivement depuis leur jeune âge jusqu'au poids d'abattage. Ils démontrent que, même après une longue période d'arrêt de la croissance durant l'hiver, les taureaux profitent plus rapidement et donnent des carcasses plus maigres que les bouvillons, tandis que les bovins châtrés donnent des résultats intermédiaires.

Durant la guerre de 1914-1918, on envoyait à Limoges, les généraux qui n'avaient pas réussi au front. D'où la création du néologisme "limoger", qui entra tout de suite dans le langage courant.





Brigitte aux multiples visages -- Brigitte Bardot a fait, paraît-il, une apparition du tonnerre à la télévision française lors d'une émission du Premier de l'An. Elle est en effet apparue sous quinze déguisements différents, dont deux que nous apercevons ici. Un seizième avait été prévu, mais les administrateurs de l'ORTF l'ont censuré; il s'agissait d'un beau "drapé"... confectionné dans le drapeau tricolore.

Pour les futurs Louveteaux

Bonjour... Tu viens d'arriver à la Meute et tu veux être Louveteau. Pourquoi?

Pour porter un uniforme? bien sûr! Pour t'amuser? surtout! C'est bien, mais ce n'est pas tout.

Le Louveteau a aussi une Loi, il fait une promesse: voilà ce qui le distingue des autres garçons, même quand il ne porte pas son uniforme.

Le louveteau aime faire plaisir aux autres. Il connaît l'histoire de Mowgli, l'enfant-loup qu'il doit imiter.

Cette histoire, tu dois la connaître aussi, si tu veux être Louveteau.

...Il est sept heures du soir... un soir très chaud. Un bûcheron, sa femme Messua et son fils Nathoo sont assoupis près du feu, tout près de leur petite hutte, à la lisière d'une jungle de l'Inde. SHERE KHAN, le tigre bofteux s'approche pour les tuer et les manger. Mais il met sa patte dans le feu et hurle de douleur. Tandis qu'il fait volte-face, les parents du Petit Nathoo, tout effrayés, s'enfuient à l'intérieur de leur hutte.

Dans sa frayeur, le petit garçon, lui, court dans la jungle et s'égare, car il n'est encore qu'un bébé. Un grand loup gris, courageux et gentil, le rencontre et est pris de pitié pour le petit garçon. Il le saisit délicatement dans sa gueule et le transporte dans sa caverne tout proche où mère louve, surnommée RAKSHA, prend soin de lui. Elle donne au "petit d'homme" le nom de MOWGLI (La grenouille), parce qu'il a la peau lisse et nue comme une grenouille.

Père-Loup et Mère-Louve adoptent MOWGLI et l'installent au milieu de leurs propres petits. Un peu plus tard, un chacal appelé TABAQUI passe de ce côté. C'est un sale animal, flatteur et sournois, qui propage des racontars derrière le dos des gens mais n'ose pas leur dire les choses en face. Il ne chasse pas lui-même, mais mange le reste du repas des autres. TABAQUI averti aussitôt SHERE KHAN de la présence de MOWGLI chez Père-Loup et HAKSHA.

Alors SHERE KHAN vient réclamer le "petit d'homme", comme s'il était à lui. Père-Loup et Mère-Louve refusent de lui donner MOWGLI. SHEREKHAN insiste "C'est moi Shere Khan (Seigneur Tigre) qui parle! ". Mère-Louve est très agressive. "C'est moi Raksha (le démon) qui répond! Le Petit d'homme est à nous, LUNGRI ('lungri' veut dire bofteux).

Quelques jours plus tard, Père-Loup et Mère-Louve amènent MOWGLI à la réunion du Conseil de tous les loups du Clan de Séance, tenue sous la direction d'AKELA. AKELA se tient sur le Rocher du conseil et tous l'entourent. Cette réunion a lieu à la première lune qui a suivi l'adoption de MOWGLI. Celui-ci doit être présenté, selon la loi, au Clan pour être accepté, avec tous les nouveaux petits loups. On accepte MOWGLI comme membre.

Mais... le Tigre Bofteux... n'avait pas oublié... SHERE KHAN vient réclamer le petit d'homme comme étant son butin de chasse. AKELA, chef du Conseil, demande alors quels sont les deux avocats qui, selon la loi, veulent plaider en faveur de MOWGLI. Car il est prévu que lorsqu'un nouveau membre présenté est contesté, il peut être défendu par deux membres du Clan et racheté au besoin.

Un personnage lourd roule au milieu du Conseil. BALOO, l'ours brun qui enseigne aux louveteaux la loi de la jungle. Il promet de faire de même pour MOWGLI et de mettre le petit d'homme au courant de toutes les affaires du Clan pour qu'il ne fasse pas de bêtises et ne donne pas d'ennuis.

Et MOWGLI est accepté par le clan!

Akéla de St-Joachim

Comment une couche de glace abime les plantes

KAMLOOPS (C.B.) - Des études réalisées à la Station fédérale de recherches de Kamloops viennent de jeter un peu de lumière sur la manière dont les couches de glace abîment les graminées fourragères et autres vivaces herbacées.

Comme le signale M. Stanislaus Freyman, une couche de glace se forme le plus souvent dans les terrains mal drainés. Elle peut aussi résulter de pluie verglassante ou encore d'alternances de gel et de dégel qui changent la couverture de neige en glace.

Les scientifiques agricoles ne sont pas d'accord sur la façon dont les dégâts sont causés aux racines. Pour certains d'entre eux, comme M. Freyman, c'est par asphyxie, due soit au manque d'oxygène, soit à l'accumulation de l'oxyde de carbone (CO2), par suite de l'incapacité pour le sol d'échanger les gaz avec l'atmosphère. D'autres ont laissé entendre que les dégâts proviendraient des cycles alternatifs de gel et de dégel et la teneur plus élevée en eau dans les tissus des plantes verglassées, les rendant, du fait même, plus susceptibles.

A la faveur de progrès récents de la chromatographie en phase gazeuse, qui permettent de mesurer avec précision et en même temps la teneur en oxygène et en CO2 du sol et des plantes, les chercheurs de CO2, et non pas le manque d'oxygène, qui est cause des dégâts infligés aux plantes.

D'autres essais ont montrer que la teneur en eau des tissus n'a aucun rapport avec les dégâts causés aux plantes couvertes de glace. Des plantes, qu'on avait maintenues pendant deux semaines à une température voisine de la congélation et en sol saturé d'eau, n'ont révélé aucune augmentation dans la teneur en eau de leurs tissus. Lorsqu'on les a gelées par la suite, elles n'ont pas souffert plus que celles gardées deux semaines en sol plus sec.

Et M. Freyman ajoute: les plantes soumises à des alternances de gel et de dégel et verglassées par intermittence ont moins souffert que celles demeurées continuellement sans couverture de glace et exposées à une accumulation beaucoup plus forte de bioxyde de carbone.

événements-jeunesse

27 JANVIER

"Round-up -- Danses Western" organisé par l'Action '67 au DS Ranch à Winterburn (5 milles à l'ouest d'Edmonton par la route 16). Orchestre invité: Les Macjacs. Les billets sont présentement en vente au prix de $1.00 chacun; prière de s'adresser à Paul Arès, 489-2938 ou Guy Mousseau, 482-3323.

****

14 FEVRIER

L'Action '68, en collaboration avec l'Université de l'Alberta, présentera au Students' Union Theatre "Une soirée avec Claude St-Denis", un mime de réputation nationale. D'autres détails vous seront communiqués plus tard.

****

18 FEVRIER

Assemblée générale du Comité des Jeunes du Cercle Edmonton de l'A.C.F.A. Autres détails à être communiqués plus tard.

****

22 MARS

Troisième spectacle (annuel) du Tréteau de Paris à Edmonton, au Victoria Composite High School à 8h. 30 p.m. Cette année: "Le Tartuffe" de Molière. Les billets seront en vente au Magasin de la Baie, à La Survivance ainsi qu'au Consulat de France aux prix suivants: $8.00; $6.00; $3.00; $2.00 (pour les étudiants).

Un roi fou sous les Tropiques

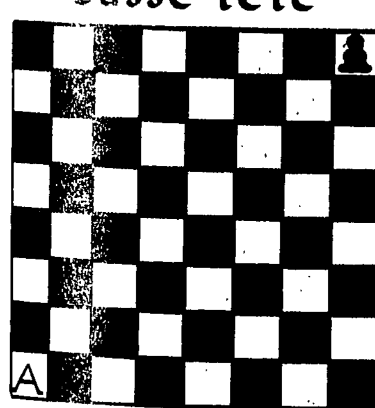
Rafael Trujillo amassa en trente ans une prodigieuse fortune, soit environ $800 millions.

La constitution d'une telle fortune lui était facilitée par le fait qu'il exerçait un pouvoir absolu sur la République dominicaine et que tout le pays était appelé à travailler pour lui. Il possédait le monopole des cigarettes, des allumettes, de la Loterie nationale, du sel. Il s'emparait des affaires montées par des industriels entreprenants et possédait, au moment de son assassinat, des fabriques de chaussures, des brasseries, des abattoirs, des usines de quincaillerie. En outre, il décrétait des impôts pour son bénéfice personnel!

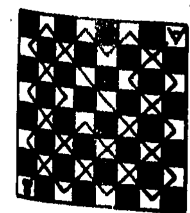
Pas de sots métiers

Il y a une infinie variété de métiers. Un des plus original est, à coup sûr, celui de charmeur de serpents. Ce métier n'est pas à la portée de tous. Il exige une formation méticuleuse qui dure trois ans. Le professeur Chummath, qui dirige une école spécialisée aux environs de la Nouvelle-Delhi, n'accepte que des élèves ayant six ans révolus auquels il apprend tout d'abord l'art de jouer de la flûte selon un rythme très étudié, où les temps morts sont extrêment brefs. On le comprend, car si le serpent cobra n'est plus sous le charme, cela devient vraiment dangereux.



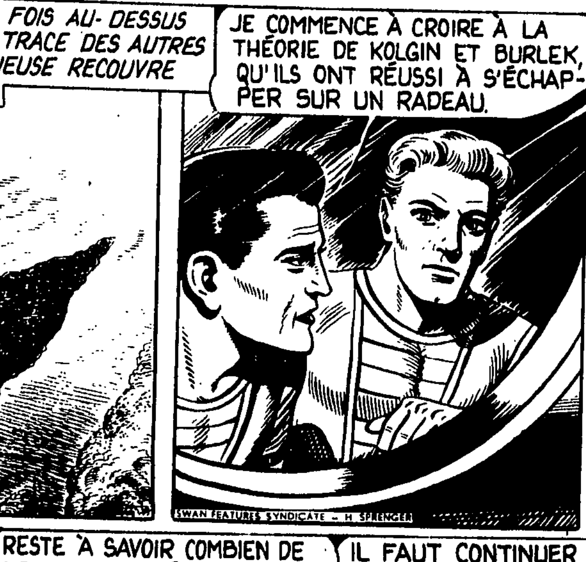


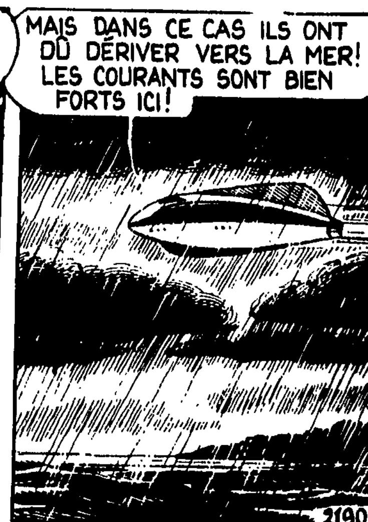
Avancez le pion sur l'échiquier de façon à toucher toutes les cases blanches sans passer deux fois sur la même, pour aboutir à la case A.



SOLUTION:

PILOTE TEMPETE

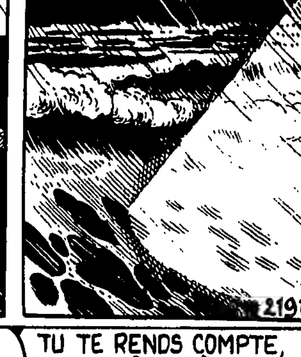








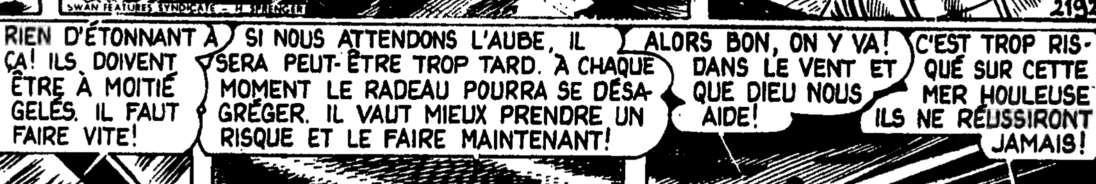




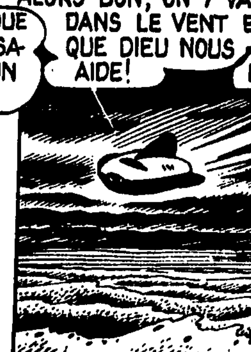










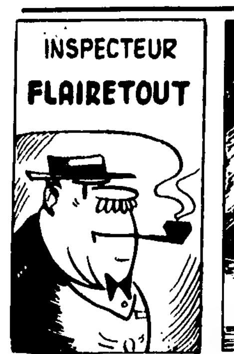




LA PLUIE A CESSÉ ET LE VENT SEMBLE TOMBER, MAIS LA MER EST TOUJOURS DÉMONTÉE. LE PREMIER CONTACT DU "PIONNIER" EST PLUTÔT RUDE! JACQUES A BESOIN DE TOUT SON SAVOIR-FAIRE POUR ÉVITER UN ACCIDENT!



















?

REPONSE EN PAGE 13

Bonne raison

X ... rencontre Y... dans la rue.

Y . . . paraît rivé au sol; malgré la foule et les bousculades, il ne se déplace pas d'un pouce.

Au cours de la conversation qui se prolonge, X ... finit par remarquer cette anomalie ...

- Mais enfin, qu'as-tu donc, mon vieux, à rester ainsi sur place?

Tu vois ce type, qui cherche quelque chose à terre?

- Oui ... et alors?
- Eh bien, il cherche un billet de cent dollars...
- Comment le sais-tu?
- J'ai le pied dessus...

NOTRE CONCOURS

Un autre Concours des Huit Erreurs est maintenant terminé. Il s'agissait du dessin portant le numéro 57.

Voici quelles étaient les erreurs que l'on devait trouver.

1. Le compteur d'électricité, à gauche, est disparu;
2. Le tapis de la table, à gauche également, est beaucoup plus court;
3. La manche de chemise retroussée de l'homme, au centre, est différente;
4. Le marteau que tient le personnage du centre est plus long;
5. L'abat-jour de la lampe placée sur la télévision est de forme moins conique;
6. La page du livre, au centre, est devenue plus large;
7. Le fil électrique, derrière l'appareil de télévision, a été placé dans la prise de courant;
8. Au tout premier plan, au centre, l'ouverture de la clef anglaise a été changée.

Notre gagnante cette semaine est la REVERENDE SOEUR THERESE AUDET, s.m., de l'Hôpital de la Miséricorde à Edmonton. Son choix s'est porté sur la Suite Casse-Noisette, interprété par l'Orchestre de la Suisse romande. Sincères félicitations à la gagnante.

Nous avions bien espéré obtenir nos 100 participations cette semaine, mais nous n'en avons reçu que 93... Incidemment, nous avons brisé la "barrière du 100" la semaine dernière, mais ce n'est qu'en vertu de la participation des retardataires! C'est regrettable pour ces quatre personnes qui nous avaient fait parvenir leur participation à la mauvaise adresse mais elles n'ont pu participer au Concours. Leur participation a toutefois été placée avec toutes les autres dans la grande enveloppe qui nous servira à la fin du mois.

Le fait est que la fin du mois n'est pas bien loin et c'est la semaine prochaine que, pour la première fois, nous annoncerons deux gagnants au lieu d'un seul.

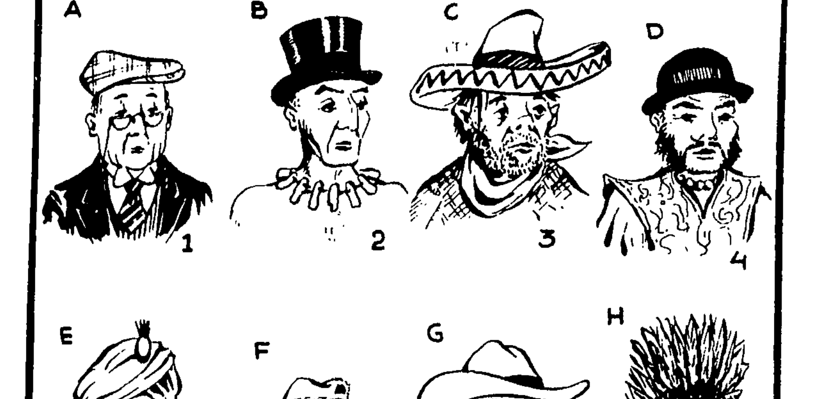
Nous vous rappelons l'adresse à utiliser pour vos envois:

Le Franco-albertain,
Concours des Huit Erreurs,
10010-109e rue,
Edmonton, Alberta.

Plus les participations se feront nombreuses, plus les prix se feront nombreux aussi et plus ils seront intéressants. Ce n'est pas plus compliqué que cela!

Participez autant de fois qu'il vous plaira, nous n'exigeons qu'une seule chose et c'est de n'inclure qu'une seule participation par enveloppe.

A la semaine prochaine pour l'annonce de nos DEUX gagnants et ...BONNE CHANCE!



Tous ces hommes ont mis les chapeaux des uns des autres. Peux-tu leur rendre leurs propres chapeaux?

SOLUTION: 1 - D 3 - F 5 - A 7 - B
2 - H 4 - E 6 - C 8 - G

Les huit erreurs





CONCOURS

Les deux dessins ci-contre sont en apparence identiques . . . Pourtant, avec un peu de recherche attentive, vous découvrirez que celui du bas contient huit différences qui sont en réalité huit erreurs volontaires.

Quelles sont-elles?

C'EST LE SUJET DE NOTRE CONCOURS !

Regardez attentivement . . . et trouvez les huit erreurs!
Dès que ce sera fait, remplissez le coupon ci-dessous et faites-nous le parvenir avec vos réponses, prenant bien soin d'écrire lisiblement et aussi d'indiquer lequel parmi les disques ci-dessous vous aimeriez recevoir si vous êtes le gagnant.

Nous grouperons ensemble les coupons portant les noms des personnes qui ont réussi à trouver toutes les erreurs et tirerons ensuite au hasard le nom du gagnant. Afin de faciliter la participation de tous les lecteurs, même ceux qui reçoivent leur copie un peu plus tard que les autres, nous allouons DIX JOURS pour la durée de chaque Concours.

BONNE CHANCE!

Nom ....

Adresse ....

Le disque que vous aimeriez recevoir parmi ce choix:

☐ Jean Ferrat
☐ Une aventure de Tintin
☐ Mantovani et son orchestre
☐ Le Lac des Cygnes (Orch. Suisse romande)
☐ Mes premières chansons (Tex)
☐ 24 Fables de LaFontaine
☐ Mary Poppins (en français)
☐ Lettres de Mon moulin (Fernandel)
☐ France Gall
☐ Nana Mouskouri
☐ Monique Leyrac
☐ Gaietés parisiennes (Orch. Philadelphie)

Les femmes et les produits de la technique

Il fut un temps où la caméra et l'automobile familiale étaient des objets mystérieux et même un peu effrayants pour la femme. La mécanique, c'était trop compliqué pour elle, et elle laissait de préférence ces machines et appareils entre les mains du mari.

L'avènement de la machine à coudre, ou celui de la machine à écrire peut-être, changea cette attitude de la femme, qui s'adapta progressivement à ces produits de la technique; ceux-ci devenant de jour en jour plus perfectionnés et moins difficiles à utiliser, la femme essaya de rattraper le temps perdu.

Le mari, intelligent magnanime et technicien dans l'âme, prenait bien sûr toutes les grandes décisions. L'homme s'occupait de tout ce qui était d'apparence technique, appareils électroménagers, automobiles et autres. Il entrait fièrement dans le magasin vendant des machines à laver et des fers à repasser et choisissait, avec un jugement infaillible, l'appareil dont son épouse avait besoin. Enfin, il mettait la touche finale à la transaction en signant le chèque.

Au début du siècle, les caméras peu coûteuses, de même que les ciné-caméras, étaient toutes vendues à des hommes. Le père de famille faisait poser toute la maisonnée pour la photo, il allait ensuite porter le film à développer. Il préparait aussi les films qu'il avait pris avec sa ciné-caméra, car cette tâche réclamait un technicien, bien sûr. L'épouse avait le droit -- ou disons plutôt, le devoir -- de faire le travail banal de classer les instantanés et de les coller dans l'album familial.

En 1927, la plupart des permis de conduire étaient délivrés à des hommes. En 1947, les femmes commencèrent à faire leur apparition en masse au volant, et aujourd'hui il y a presque autant de conductrices que de conducteurs.

Une grande compagnie pétrolière affirme que les femmes achètent maintenant 43% de l'essence vendue dans les stations-service, qui ont la caractéristique d'être propres et brillantes comme la cuisine d'une ménagère accomplie. Les femmes achètent aussi leur fer à repasser, leur couteau à découper électrique ou d'autres appareils ménagers, sans consulter leur mari au préalable. Les hommes ne savent même pas que la moitié des lames de rasoir vendues sur le marché, ce sont les épouses prévoyantes qui les achètent.

Non seulement les femmes dépensent les trois quarts du chiffre des achats à l'échelon de la vente au détail, mais elles forment aussi la majorité des photographes amateurs. La moitié des caméras peu coûteuses utilisées aujourd'hui sont entre les mains des femmes, et un peu plus de la moitié des ventes ont été faites à des femmes. Une nouvelle plus surprenante, c'est que, dans le domaine des caméras à réglage automatique d'un prix supérieur, plus de la moitié du montant des ventes est à mettre sur le compte des femmes. Elles achètent près de la moitié du nombre de films-ciné amateur, et le nombre de rouleaux film ordinaire qu'elles prennent est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Comment se fait-il que la femme s'intéresse toujours plus aux articles de nature technique ou mécanique? La réponse évidente, c'est que ces articles sont maintenant d'une utilisation plus simple. Une autre raison, c'est que l'homme s'est désisté dans une grande mesure de son rôle de conseiller technique, maintenant que le mystère ne vient plus jeter son voile sur les nouveaux appareils, au maniement simplifié.

Cela nous amène à une autre raison pour laquelle la femme a assumé le rôle de photographe attitrée de la famille: sous sa direction, il y aura moins de lacunes dans le reportage photographique de l'album familial.



Petite touche espagnole - Cette création du couturier espagnol Pedro Rodriguez est de nature à plaire à toutes les élégantes. La robe longue est de satin blanc, brodé de perles et autres pierres précieuses et est portée avec une jupe de tulle ou de fine dentelle.

Une beauté qui ne s'en laissera pas conter

LOS ANGELES - Les gens qui sont d'avis que la beauté et l'intelligence ne vont pas souvent de pair, ne connaissent pas Marca Bremenyi, une femme ravissante qui mène actuellement une existence enivrante à titre de Miss USA, mais ne laisse pas cette gloire éphémère lui monter à la tête.

Elle refuse toutes les offres alléchantes de carrière qu'on lui propose, car lorsque son année de "règne" comme Miss USA sera terminée, elle retournera à ses études sérieuses, son but étant de devenir physicienne.

Agée de 21 ans, Maria Remenyi travaillait au laboratoire de radiation Lawrence, sous les auspices de la Commission d'énergie atomique des Etats-Unis, tout en étudiant à l'Université de la Californie à Berkeley, lorsqu'elle fut choisie au concours de beauté.

Ses ambitions scientifiques n'ont pas changé et elle continuera ses études à l'Université Columbia dans le but d'obtenir un doctorat.

Au cours de sa vie, Maria a vécu une période mouvementée et ce souvenir se reflètre dans son regard sérieux. Avec sa famille, elle avait fui le régime communiste, en Hongrie, après l'insurrection de 1956. Son père participait à la résistance hongroise. Maria avait 11 ans lorsque avec ses parents, elle parcourut péniblement une distance de 20 milles par une nuit glaciale de décembre, jusqu'à la frontière autrichienne.

Depuis qu'elle porte le titre de Miss Etats-Unis, Maria a effectué de nombreux voyages en compagnie de son chaperon.

"Impressionnisme"

Une importance historique se trouve par hasard attachée à certaine toile de Claude Monet, intitulée "Impression, soleil levant". C'est cette toile, en effet, qui a donné naissance au mot "impressionnisme".

L'oeuvre faisait partie de la première exposition des jeunes peintres indépendants, constitués en "Société anonyme", qui eut lieu en 1874 chez le photographe Nadar, boulevard des Capucines. Le public se révolta devant ces tableaux; alors le journaliste Leroy, dans "le Charivari", appela, par dérision, leurs auteurs "impressionnistes", en reprenant le titre du tableau de Monet. Il arriva que les victimes relevèrent le gant et acceptèrent le terme qui, depuis, devint glorieux.

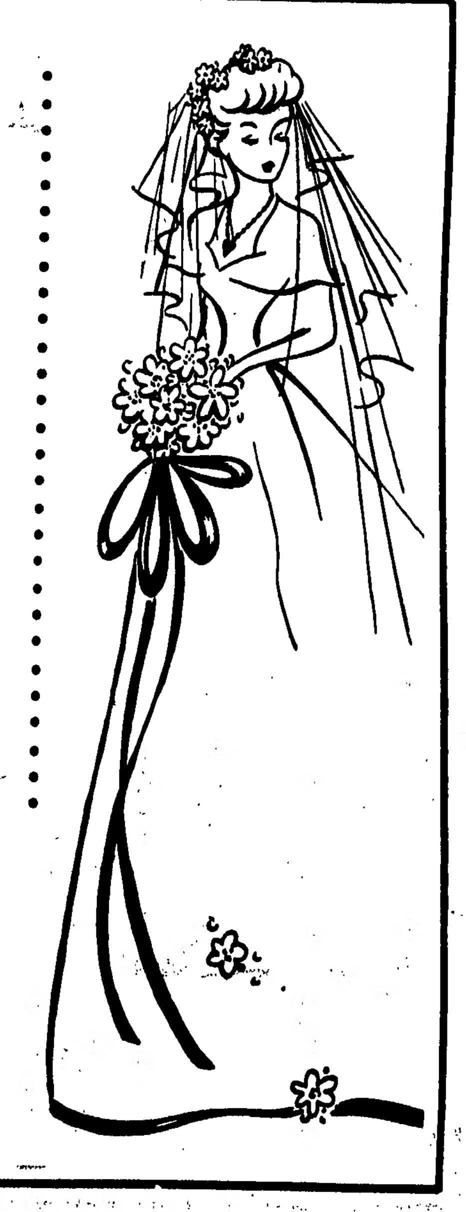
Le bel album Larousse "Musées de Paris", auquel nous empruntons ces lignes, ajoute que l'oeuvre de Claude Monet se trouve, non pas au Musée de l'Impressionnisme, mais au Musée Marmottan.

FLAIRETOUT...

Le fuyard portait une serviette à une seule serrure, l'homme à la moustache en porte une ayant deux serrures.

Obésité

Les mauvaises habitudes alimentaires qui sont souvent la cause de l'obésité dans l'âge adulte ont été prises au cours de l'enfance.



Les veuves toucheront leur pension du régime fédéral de retraite en février

OTTAWA - C'est le mois prochain que les veuves et enfants des participants au Régime fédéral de retraite commenceront à toucher les bénéfices de la pension.

Les paiements iront aux survivants des participants qui décèdent après avoir versé au moins un paiement en 1968, troisième année du programme.

La veuve d'un employé qui gagnait plus de $400 par mois peut recevoir immédiatement après le décès du pensionné une somme de $510 et une pension de $65 par mois.

Le programme paie également $25.50 par mois aux quatre premiers enfant dépendants d'un contribuable décédé et $12,75 par mois à compter du cinquième enfant.

Les calculs du montant perçu tiennent comptent de l'âge, des infirmités, d'un remariage et des droits de succession.

Le montant maximum de $104 payable selon le programme fédéral ne sera payable que dans huit ans. Toutefois, dès maintenant, les survivants d'un participant seront éligibles au plein montant de la pension.

On estime qu'un père de famille de trois enfants, âgé de 35 ans, aurait payé à ses survivants, au moyen de ses contributions annuelles de $81, un bénéfice total pouvant atteindre $27,000.

Cette famille recevrait $140 par mois, soit $65 pour la veuve et $25 pour chaque enfant.

Toutefois, ces sommes sont sujettes à l'impôt sur les successions, ce qui est susceptible de réduire les versements.

Par exemple, cette même veuve ne paierait aucun droit de succession si celle de son mari valait moins de $90,000, y compris la valeur des bénéfices atteignent une Si les bénéfices atteignent une valeur totale de $100,000, les gouvernements percevraient $1,000. La même taxe serait de 50 pourcent ou plus sur des bénéfices successoriaux équivalant $587,-500 en montant.

Le régime accordé à une veuve de moins de 65 ans: pleine pension de $35 à $65, selon le revenu du mari, si elle est devenue veuve entre 45 et 65 ans; si elle est devenue veuve à moins de 45 ans avec des enfants dépendants ou invalides; si elle est veuve à moins de 45 ans et invalide par la suite. Une veuve de moins de 45 ans sans enfant recevra une pension allant de $3.50 à $59.

A une veuve de 65 ans ou plus: pleine pension de $65, qui atteindra $140 quand elle se doublera du montant de $75 payable selon le régime de la pension de vieillesse.

A un veuf invalide: un veuf de moins de 65 ans qui a dépendu financièrement de sa femme recevra pleine pension de $35 à $65, selon le statut de son épouse dans le régime fédéral. S'il a 65 ans ou plus, il est éligible à la pleine pension de survivant plus le montant de $75 payable selon le régime de la pension de vieillesse, une fois l'âge venu.

Electronique contre drogues

D'après la revue MD of Canada, certaines cliniques de Londres font l'essai d'un appareil électronique qui provoque le sommeil sans l'usage de drogues. Cette expérience est d'un grand intérêt pour les médecins en raison des possibilités qu'elle offre aux malades qui dépendent des sédatifs et des calmants pour leur apporter le repos.

Cet appareil électrothérapeutique, d'invention allemande, se compose d'un tableau de contrôle et d'une série d'électrodes montées sur un casque qui ressemble à des lunettes rembourrées. Les électrodes sont recouvertes de mousse plastique, légèrement humectée d'une solution saline afin d'obtenir un meilleur contact. Deux des électrodes reposent légèrement sur les paupières et une derrière chaque oreille.

Un petit générateur de pulsation, relié au casque, envoie au centre du sommeil de faibles vibrations d'énergie électrique, d'une intensité inférieure à un millième du courant utilisé par l'ampoule d'une lampe de poche.

Le malade ressent tout d'abord un papillotement des yeux qui n'est pas désagréable et vaguement calmant. Puis, s'ensuit une agréable sensation de chaleur qui semble envahir le corps. Les muscles se détendent, la respiration se fait plus lente, et le malade s'endort. Le sommeil arrive après un temps plus ou moins long, selon la personne. Le médecin ou le thérapeute règle la fréquence et la dose.

On a fait l'essai du générateur de sommeil sur plus de 3,000 malades. Son usage est réservé aux médecins traitant les cas d'insomnie ou d'assujettissement aux somnifères.

En Angleterre, on consomme plus de trois millions de somnifères par jour

Pour Les Skieuses

Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués par les femmes actives durant les mois d'hiver. Pour assurer à vos yeux une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent, portez des lunettes de ski quand vous dévalez les pentes neigeuses. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats et sont conçues pour flatter tous les visages. Cependant, même si vous portez des lunettes, le vent et les intempéries peuvent causer de la fatigue oculaire, des maux de tête et de la tension nerveuse. Donc, pour calmer et soulager les yeux fatigués, utilisez des gouttes pour les yeux, présentées dans un flacon compressible en plastique jaune, disponible maintenant au Canada.

Le ski compte toujours parmi les principaux sports pratiqués par les femmes actives durant les mois d'hiver.

Des journées brillamment ensoleillées et de la neige qui crisse sous les pas -- voilà les conditions idéales pour les skieuses chevronnées comme pour les débutantes. Mais toute femme qui fait du ski doit prendre certaines précautions.

Il est important de se rappeler que l'effet du soleil, du vent et de la réverbération est à craindre tout autant en hiver qu'en été. La réverbération peut causer des maux de tête, de la tension nerveuse et de la fatigue oculaire qui peuvent gâcher n'importe quelle sortie.

C'est pourquoi vous devez assurer avant tout la protection de vos yeux. Si vous suivez les quelques conseils pratiques suivantes, préparés par les chercheurs de la compagnie Murine, vos journées de ski pourront être encore plus agréables cet hiver:

1. Portez toujours des lunettes de ski quand vous dévalez les pentes neigeuses. Ce point est très important si vous désirez vous assurer une protection maximum contre la réverbération et l'effet du vent. Les lunettes très enveloppantes actuelles se font en une variété de formes et de formats, conçues pour flatter tous les visages et pour s'adapter à toutes les personnalités.

2. Emportez une paire de lunettes de soleil ordinaires que vous porterez pendant que vous poursuivrez d'autres activités dans la journée, à la station de ski, pour protéger vos yeux contre toute irritation et pour éviter la formation de la fameuse "patte d'oie" quand vous clignez des yeux.

3. Même si vous portez des lunettes protectrices, la réverbération solaire et l'effet du vent peuvent causer de l'irritation. Ayez sous la main un flacon compressible en plastique jaune de lotion pour les yeux, disponible maintenant au Canada, et utilisez des gouttes pour les yeux pour calmer et soulager les yeux irrités et fatigués en raison d'une exposition trop prolongée aux éléments.

4. Protégez votre épiderme contre les rayons brûlants du soleil au moyen d'une lotion solaire et, le soir, utilisez une bonne crème pour la peau afin de conserver un épiderme doux et un joli teint.

5. Votre nécessaire de ski personnel devrait également comprendre un antiseptique, un remède contre les maux de tête, des pansements adhésifs pour les coupures, un baume pour les lèvres, des mouchoirs en papier et un liniment pour les muscles endoloris.

Des précautions de ce genre peuvent souvent établir toute la différence entre des heures agréables sur la neige d'une part et une sortie qui ne vous laisse que des mauvais souvenirs.

Pour éviter la fatigue

Plusieurs femmes se sentent constamment fatiguées, sans cause physique ou psychologique. Il est possible de surmonter cette fatigue en changeant quelques habitudes quotidiennes.

En premier lieu, si le petit déjeuner consiste en une tasse de café avalée en vitesse entre l'évier et la cuisinière, ou assise sur le bord d'une chaise, nous vous suggérons de changer d'habitude, car celle-ci entraîne une diminution d'énergie vers la fin de l'avant-midi et engendre la fatigue. Asseyez-vous et dégustez votre petit déjeuner en toute tranquillité, soit avant les autres membres de la famille ou après leur départ pour le bureau et l'école.

Vous avez besoin de protéines, de vitamines et de fer pour vous donner cette force si nécessaire pour la journée. Vous répondrez à ces besoins en prenant un jus de fruit, un oeuf et une tranche de pain blanc enrichi.

Vient ensuite le moment de l'entretien de la maison. Tentez de nettoyer une seule pièce à la fois afin d'éviter un va-et-vient inutile. Faites une pause au milieu de l'avant-midi et détendez-vous vraiment pendant un quart d'heure ou une demi-meure.

Le déjeuner sera plus agréable si vous vous mettez à table en compagnie de vos enfants et partagez avec eux un bol de soupe chaude et riche, un sandwich à la viande ou au fromage ou, si vous le préférez, une salade accompagnée de petits pains. Ici encore, vous obtenez une bonne part de protéines et de vitamine B, de fer et de calcium.

Une sieste au milieu de l'après-midi vous reposera mais n'est pas absolument nécessaire pour toutes les femmes. Faites une promenade, rendez-vous chez une amie ou faites des emplettes, ceci vous reposera tout autant.

Le dîner en famille, le soir, doit être une période de détente. Minimisez vos préparatifs en utilisant le compartiment à congélation de votre réfrigérateur. Lorsque vous cuisinez, préparez la double recette et congelez-en une partie. Vous serez ainsi libérée de la préparation d'un repas de temps à autre. Pendant que vous réchauffez ce repas préparé à l'avance, vous pouvez vous consacrer à quelques minutes d'entretien avec votre mari ou avec vos enfants.

40,000 enfants adoptés au Canada en '67

Ottawa - Les foyers nourriciers constituent **la plus importante** ressource **pour le bien-être** de l'enfance, **selon George** Caldwell, conseiller **en bien-être** de l'enfance **auprès du** Conseil canadien du bien-être social.

Cette année, des couples canadiens ont adopté au moins 40,000 enfants, et l'intérêt ne cesse de grandir.

M. Caldwell, âgé de 35 ans, croit fermement qu'une enfance complète et bien remplie est l'une des meilleures bases de la maturité adulte. Avant d'aller travailler au Conseil canadien de bien-être social, il était travailleur social en Nouvelle-Ecosse, d'abord dans une école pour délinquants juvéniles, puis comme directeur de la Société d'aide aux enfants du Cap-Breton.

En interview, M. Caldwell a affirmé qu'on requiert des parents nourriciers à peu près les mêmes qualités que celles qu'on s'attend de trouver chez de bons parents naturels: équilibre émotif, amour et intérêt pour les enfants, bonne condition physique et capacité d'établir des contacts normaux avec un enfant, surtout quand on ne reçoit guère d'affection en retour.

La plupart des parents adoptifs ont eu des enfants bien à eux: le travailleur social peut difficilement déterminer les capacités d'une personne à bien s'occuper des enfants, sans jeter un coup d'oeil sur l'expérience passée.

"Les parents adoptifs cherchent à se créer une famille, pendant que les parents nourriciers ne font que rendre service. Pour les parents nourriciers qui n'ont pas d'enfants à eux, la séparation de l'enfant nourricier après six mois ou un an est souvent une dure épreuve."

L'offre de service d'éventuels parents nourriciers est suivie de visites du travailleur social et parfois d'une rencontre avec d'autres parents dans le même cas.

En visitant le futur foyer nourricier, le travailleur social peut découvrir des circonstances indésirables, telles la vie en concubinage ou une mère qui a récemment traversé une dépression nerveuse.

Au cours des visites, les parents apprennent ce qui touche l'enfant nourricier.

"Il ne faut pas embellir les choses. On peut même dans certains cas dire aux parents éventuels que l'enfant est un artiste en herbe ou qu'il est de caractère fort difficile et a besoin d'être élevé fermement."

Les parents rencontrent alors l'enfant et si la réaction est bonne, tant chez le père et la mère que chez l'enfant, ce dernier est placé en foyer nourricier.

Le placement peut être pour une période plus ou moins longue.

Si la mère de l'enfant doit être hospitalisée pour une longue période, on dira aux parents nourriciers qu'ils ont la garde de l'enfant durant quatre mois.

Si la mère vient à mourir, les parents nourriciers peuvent garder l'enfant jusqu'à ce qu'il soit adopté, demander eux-mêmes à l'adopter ou, dans certains cas, le garder comme enfant nourricier de façon permanente.

La plupart des parents nourriciers définitifs sont de la catégorie de ceux qui savent bien s'occuper de l'enfant mais pour qui le versement mensuel de $50 à $90, plus les vêtements et articles scolaires de l'enfant, répond à un besoin financier.

Certains enfants se placent difficilement, admet franchement M. Caldwell, parce que le choix de foyers est limité ou que les enfant travaillent eux-mêmes à détruire le climat favorable du foyer adoptif.

Toutefois, le nombre de cas impliquant des parents nourriciers qui s'en tirent mal est étonnamment faible, si l'on considère le nombre d'enfants placés en foyer nourricier.

La "pilule" rapporte 30 millions par année

TORONTO- La demande croissante des pilules contraceptives a porté le chiffre de ventes de ce produit à plus de $30,000,000 par année et a contribué à rendre l'industrie bilingue, a déclaré un porte-parole de ce milieu au début de la semaine.

Selon le Dr William Cornett, directeur médical de Ortho Pharmaceutical Canada Ltd. qui produit maintenant des directives bilingues pour ses pilules, ce changement atteste que le Québec consomme une large part de comprimés anti-conceptionnels.

Trois gros manufacturiers canadiens de contraceptifs oraux fournissent maintenant des instructions dans les deux langues pour l'usage de leurs produits, et deux autres compagnies ont annoncé qu'elles suivraient le courant.

Quoique la vente de la "pilule", soit toujours illégale au Canada, les représentants de cinq grandes manufactures de Toronto estiment qu'un amendement à la loi n'apporterait que peu de changements à leur chiffre de vente.

Le gouvernement a déjà soumis en troisième lecture au Sénat un bill visant à légaliser la vente des pilules anti-conceptionnelles. Ce projet de loi devrait paraître aux Communes au début de février.

Les gauchers

Environ 4% des femmes et 6% des hommes sont gauchers à des degrés divers. L'attention sur leur cas a été attirée par un gaucher illustre, le roi d'Angleterre George VI, qui, comme beaucoup de gauchers contrariés, avait tendance à bégayer. Témoin, en 1951, du difficile enregistrement d'une allocution par le roi, un producteur de radio anglais, Michael Barsely, lui-même gaucher, témoin plein de compréhension et de sympathie des difficultés rencontrées par le souverain, résolut d'écrire un livre sur les persécutions dont sont victimes les gauchers. Ils en découvrit tellement qu'il lui fallut quinze ans pour achever "Le Livre des Gauchers".



Pour avoir de belles mains: 20 minutes par semaine.

Soignez vos mains, mesdames!

Toute femme peut avoir de belles mains, soit-elle ménagère ou femme d'affaires, si elle consacre 20 minutes par semaine à se faire un manucure.

Si vous désirez une main soignée et de beaux ongles, installez-vous confortablement, disposez à votre portée de main une serviette propre, un bol d'eau chaude et savonneuse, un tampon pour polir les ongles, un baton émeri, un décapant, du coton hydrophile, une trousse de manucure, et un vernis pour les ongles de la couleur qui vous sied ainsi qu'un vernis incolore.

Commencez par enlever le vieux vernis avec un décapant, en faisant bien attention de ne pas souiller la cuticule.

Ensuite, commençant par le petit doigt de la main gauche, polissez vos ongles; la forme idéale de ceux-ci est l'ovale. Ceci fait, mettez votre main gauche dans l'eau savonneuse pour ramollir les cuticules; puis, repoussez-les à l'aide d'un bâton à l'orange au bout recouvert de coton hydrophile, ou avec la serviette. C'est aussi le moment de nettoyer sous l'ongle; répétez le procédé avec la main droite.

La partie la plus difficile d'un manucure, que ce soit à la maison, ou au salon de beauté, est sans contredit l'application du vernis pour ongles; vous devez donc avoir la main solide.

L'application d'une couche de base incolore fera durer votre vernis de couleur plus longtemps. Commencez l'application de la couche de base sur le petit doigt de la main gauche. Faites de longs traits de pinceau d'une façon unie et attendez que la couche de base sèche bien avant de procéder à l'application du vernis à ongles coloré.

Appliquez ce dernier légèrement et rapidement, et allant de la base au bout de l'ongle. Divisez chaque ongle en 3 parties. Votre vernis paraîtra mieux si vous l'appliquez sur les côtés de l'ongle d'abord et ensuite au milieu. De plus, votre manucure ne s'écaillera pas aussi vite si vous mettez un peu de poli juste sous l'ongle.

3 fois plus de naissances illégitimes aux U.S.A.

NEW YORK - Le nombre des naissances illégitimes aux Etats-Unis a plus que triplé depuis 1940 passant de 89,500 à 291,000 en 1965. La moyenne annuelle, sur la base de 1,000 femmes célibataires, a triplé également: elle était de 7,1 pour 1,000 en 1940 et de 23,5 en 1965.

Ces chiffres ont été communiqués dernièrement à l'association américaine pour le progrès des sciences par Mme Stéphanie J. Ventura, du Centre national des statistiques de la santé publique.



Ce petit bonhomme tout heureux est le premier usager du nouveau stade d'hiver de Vancouver inauguré il y a quelques jours. L'on espère que le stade de 15,015 sièges pourra éventuellement servir à un club de la Ligue Nationale.

A Vancouver. on rêve d'une franchise dans la LNH

VANCOUVER - Les amateurs de hockey de Vancouver ne sont pas tout à fait malheureux lorsqu'ils lisent que plusieurs des nouvelles équipes de la ligue Nationale de hockey éprouvent des difficultés aux guichets.

De tels rapports entretiennent leurs espoirs d'obtenir enfin une franchise dans la LNH présumant que, si l'une des équipes nouvelles ne peut boucler son budget, la ligue pensera peut-être à Vancouver.

Une autre raison est que le Pacific Coliseum, un nouvel aréna de 15,000 sièges presque complété au coût de $6,000,000, sera presque rempli à chaque match avec une équipe de la LNH.

Toutefois, les dirigeants de l'aréna n'attendront pas les événements. Le gérant de l'aréna, Bus Evans, a révélé que le hockey ne présentera qu'un sixième des spectacles nécessaires pour couronner l'entreprise de succès.

"Car la direction de l'Exposition nationale du Pacifique compte ouvrir les portes de l'aréna de 225 à 250 jours par année.

"En plus de présenter de nombreux spectacles, la direction veut également obtenir conventions, congrès et assemblées politiques, etc."

L'aréna comptera 15,019 sièges permanents et 2,000 temporaires, se comparant avantageusement avec le Stadium de Chicago et le Garden de New York.

En dépit de son existence récente, l'aréna a déjà donné lieu à sa première dispute entre l'ENP et les Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

Avant d'évoluer dans le Colisée, les Canucks devront signer un bail, raison de la mésentente.

La direction de l'ENP prétend que les Canucks veulent obtenir les droits exclusifs du hockey professionnel sur l'aréna, ce que refusent les directeurs qui veulent demeurer libres d'accueillir une équipe de la LNH si le cas se présente.

Ce à quoi Coley Hall conseiller des Canucks, a répliqué:

"Tous les propriétaires actuels veulent obtenir l'assurance que, si un détenteur d'une franchise de la LNH s'établit à Vancouver, la direction de l'Exposition ne lui permette pas d'utiliser le Colisée à moins que le Vancouver Hockey Club n'ait d'abord obtenu une indemnité pour les pertes résultant de l'invasion du territoire par un autre détenteur de franchise."

Expo '70

PARIS- "Le progrès humain dans l'harmonie" sera la thème de la prochaine Exposition universelle qui se tiendra à Osaka, au Japon, en 1970, a annoncé M. Kijobaki, représentant pour l'Europe de l'Association japonaise pour l'Exposition universelle d'Osaka, en présentant les grandes lignes de cette manifestation devant le Bureau international des expositions, à Paris.

Après avoir déclaré que sur les 126 pays et 22 organisations internationales invités à participer à cette exposition, 19 plus Hong-Kong avaient déjà répondu favorablement, M. Kijiobaki a donné les précisions suivantes:

1. L'exposition se tiendra sur la colline de Senri, à six milles au nord-ouest d'Osaka, et couvrira une superficie de 350 hectares.

2. Au centre de l'aire d'exposition, se trouvera la "zone du symbole", vaste rectangle de 900 mètres sur 150, recouvert d'un toit transparent, qui abritera notamment le "pavillon du thème", dont le rez-de-chaussée sera consacré au "présent" et les sous-sol, au "passé".

3. De nombreux moyens de transport seront prévus pour circuler dans l'enceinte de l'Exposition: "Promenades roulantes", mini-trains, télé-cabines qui survoleront, l'exposition, etc.

4. Selon les prévisions du gouvernement japonais, 30 millions de visiteurs seront attendus à l'Exposition. Un train "super-rapide" assurera la liaison ferroviaire entre Tokyo et Osaka, 345 milles, en trois heures de trajet.

5. Les pays participants pourront commencer dès juillet prochain la construction de leur pavillon.

L'essence à domicile

Plus besoin de se mêler aux embouteillages pour aller faire le plein d'essence à la station service. Un coup de téléphone suffit et le camion ravitailleur vient devant votre domicile remplir le réservoir de votre véhicule.

C'est à Dallas, Texas, que cette expérience a été tentée avec succès par une grande firme de distribution. Pour un supplément modique, un camion citerne spécial, équipé d'un volucompteur vient en quelques minutes devant votre porte satisfaire votre demande.

Communiqué du Consulat de France

Le recensement des jeunes gens de nationalité française nés entre le 1er janvier 1950 et le 31 décembre 1950, et des omis des classes précédentes, aura lieu entre le 1er janvier et le 31 mars 1968.

Les ressortissants français appartenant à ces catégories sont instamment priés de se mettre en rapport dans les meilleurs délais et en tout cas avant le 31 mars 1968 avec le Consulat de France à Edmonton, 10038 - 110e rue, afin d'y obtenir une notice individuelle qu'ils devront compléter, signer et renvoyer dans les délais impartis.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés pourront s'adresser aux services du Consulat de France. (Tél: 482-3636).

Une série de documents "top secret" établit qu'en 1924 le Canada voulait se distinguer de la Grande-Bretagne

LONDRES - Le Canada avait manifesté un désir d'indépendance dans ses relations avec la Grande-Bretagne dès 1924, lorsqu'il a demandé à être représenté séparément à une conférence sur les compensations de guerre à la fin du premier conflit mondial.

Deux ans plus tard, le premier ministre, M. Mackenzie King, avait suggéré que les gouverneurs généraux dans les dominions ne soient plus des agents du gouvernement britannique mais seulement des représentants du monarque.

On vient de publier à Londres une série de documents appartenant au cabinet britannique et dans lesquels surgissent ces questions ainsi que plusieurs autres. A venir jusqu'à présent, ce genre de documents devait demeurer secrets durant 50 années, mais cette exigence a été diminuée à 30 ans.

Le nouveau règlement - auquel certains documents font tout de même exception - est entré en vigueur le premier de l'An et une montagne de documents gardés secrets jusqu'ici ont été mis au jour, portant sur la période de paix incertaine de 1923 à 1937.

Le désir manifesté par le Canada de se soustraire aux jupes de sa mère britannique avait causé certaines inquiétudes au sein du cabinet anglais en 1924.

Quand le Canada avait demandé à être représenté séparément à une conférence sur les compensations de guerre, on avait parlé lors d'une session du cabinet de "situation posant certains problèmes".

En effet, lorsque les autres dominions sauraient que le Canada demandait à assister à cette conférence indépendamment, ils pourraient désirer le même statut, avait conclu le cabinet. Une telle situation aurait embarrassé le gouvernement britannique, car le nombre imposant de demandes aurait donné une mauvaise impression aux autres pays participant aux négociations.

Liens affaiblis

En 1926, le cabinet a été informé que Mackenzie King avait l'intention de suggérer que les gouverneurs généraux ne soient plus à l'avenir des agents du gouvernement britannique mais de simples représentants du monarque, et que le gouvernement britannique désigne un haut commissaire au Canada.

Avant la fin de la même année, les Etats-Unis prévenaient l'Angleterre qu'après la décision canadienne de désigner un ministre à Washington, le gouvernement américain se proposait de nommer également un ministre à Ottawa.

Des documents écrits à la main lèvent aussi le voile sur une opposition entre le cabinet et Buckingham Palace, au plus fort de la crise financière de 1931, en Angleterre. Face à la suggestion d'une diminution de 20 pour cent des versements au palais, le roi George V avait émis la menace de vendre tous ses chevaux, d'éliminer les chars royaux et de démobiliser le fameux corps des Beefeaters. La coupure n'avait été que de dix pour cent et les apparats royaux étaient demeurés.

D'autres documents révèlent que le gouvernement de Stanley Baldwin s'était secrètement préparé à faire usage des troupes et de gaz lacrymogènes, si nécessaire, pour venir à bout de la grève générale qui paralysait le pays en 1926.

La guerre

On apprend aussi que les divers gouvernements anglais avaient été prévenus à maintes reprises que l'ascension de Hitler en Allemagne pouvait entraîner une guerre. Mais les rapports secrets des agents britanniques aux cabinets se mêlaient pour en venir à des compromis avec l'Allemagne hitlérienne.

En 1935, sir Anthony Eden, alors secrétaire au Foreign Office, avait secrètement offert une partie de l'Ethiopie à Mussolini, pourvu qu'il mette fin à ses menaces de guerre. Le Foreign Office avait alors pris toutes les mesures imaginables pour s'assurer que la véritable raison du voyage d'Eden à Rome, cette année-là, ne soit pas connue.

King et Hitler

Traitant de la menace hitlérienne, un de ces documents couvre une conférence impériale de 1937, où Mackenzie King aurait fait savoir qu'il devait rendre visite à Hitler afin de le prévenir que, si jamais il menaçait l'Angleterre, tous les dominions se lèveraient contre lui et que bien des Canadiens se lanceraient pour traverser l'Atlantique à la nage.

En plus de porter l'estampille "secrets" plusieurs des documents portent l'inscription suivante: "A être conservé sous clé". Si dans la majorité des cas on peut très bien voir pourquoi ces documents ont été tenus secrets, on relève aussi parmi cette paperasse un rapport qui ne semble avoir aucune signification politique - c'est le dossier du ballon R-100, qui a effectué un voyage à Montréal en 80 heures, en 1930.

Le dossier raconte que le ballon a rencontré plusieurs coups de vents au-dessus de l'Atlantique, grimpant soudainement de 1,400 pieds à 4,000, en une occasion, où il a subi des dommages.